

L'Institut Agro Rennes-Angers

Site d'Angers Site de Rennes

Année universitaire : 2021-2022

Spécialité :

Master 2 TEAM Actors

Spécialisation (et option éventuelle) :

Agriculture Durable et Développement Territorial (ADT)

Mémoire de fin d'études

- d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)
- de master de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)
- de l'Institut Agro Montpellier (étudiant arrivé en M2)
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Les freins à l'installation en agriculture en Bretagne

FEMMES ET HOMMES

Par: Golzar EBRAHIMI



Soutenu le à 20 septembre 2022

Devant le jury composé de :

Président : Philippe BOUDES

Maîtresses de stage : Nabila GAIN NACHI, Marie Isabelle LE BARS et Angéline ROHOU

Enseignante référente : Catherine DARROT Avec l'accompagnement de Marie TOUSSAINT

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle de l'Institut Agro Rennes-Angers

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité

Non Oui si oui : 1 an 5 ans 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible ⁽¹⁾.

Date et signature du maître de stage ⁽²⁾ :
(ou de l'étudiant-entrepreneur)

Nabila Jain Naidu

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur⁽³⁾ EBRAHIMI Golzar

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement⁽⁴⁾

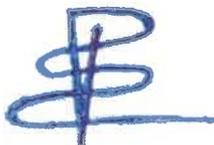
la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif) accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

09/23/2022



Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement⁽⁴⁾

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation de l'Institut Agro Rennes-Angers s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3) Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

Dépôt numérique de mémoire

ATTESTATION DE CONFORMITE DE LA VERSION NUMERIQUE

Je, soussignée,

Nom : EBRAHIMI

Prénom : Golzar

Ci-après désigné « l'Auteur »

Atteste que la version numérique de mon mémoire de fin d'études dans sa version définitive (incluant les corrections demandées par le jury de soutenance),

Intitulé :

« *Les freins à l'installation en agriculture en Bretagne (femmes et hommes)* »

correspond à la version imprimée du document, déposé à la bibliothèque générale de l'Institut Agro Rennes-Angers (Site de référence).

A Rennes, le 23/09/2022

Signature



Dépôt numérique de mémoire

CONTRAT DE DIFFUSION NUMERIQUE DE MEMOIRE

Entre

L'Institut Agro Rennes-Angers, 65 rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES, représenté par sa Directrice, Alessia Lefebure

Et

L'auteur du mémoire : Golzar EBRAHIMI

Nom : EBRAHIMI

Prénom : Golzar

Adresse personnelle : 8 rue des sports, La Chapelle-Thouarault 35590, France

Intitulé du mémoire :

Les freins à l'installation en agriculture en Bretagne (femmes et hommes).

Ci-après désigné auteur,

Article 1

Le présent contrat ne concerne que les mémoires de fin d'études des cursus de formation de l'Institut Agro Rennes-Angers, déposés suite à la soutenance dans leur version validée par le jury. La diffusion de ces mémoires est conditionnée au visa du responsable de spécialisation/ option, garantissant la prise en compte de l'avis du jury.

Article 2

L'auteur autorise l'Institut Agro Rennes-Angers à diffuser le mémoire sur le site Internet de l'établissement ou sur les plateformes choisies par l'Institut Agro Rennes-Angers en conformité avec la fiche de diffusion correspondante. Le présent contrat a pour objet de permettre à l'Institut Agro Rennes-Angers de diffuser le mémoire dans le respect des droits de propriété intellectuelle de son auteur.

Le présent contrat n'implique pas l'obligation pour l'Institut Agro Rennes-Angers de faire usage de l'autorisation qui lui est donnée. La diffusion effective, tout comme son éventuelle suppression, n'implique en aucun cas une appréciation au bénéfice de l'auteur ou des tiers et n'est pas source de responsabilité à l'égard des tiers.

Article 3

L'auteur demeure responsable du contenu de son œuvre. L'auteur garantit à l'Institut Agro Rennes-Angers qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion de son œuvre, en particulier les autorisations écrites des titulaires des droits sur les œuvres reproduites, partiellement ou intégralement. En cas de non respect de cette clause, l'Institut Agro Rennes-Angers se réserve le droit de refuser, suspendre ou arrêter la diffusion des parties du mémoire intégrant des documents ou parties de documents pour lesquels les droits de reproduction et de représentation n'auraient pas été acquis.

L'Institut Agro Rennes-Angers ne pourra être tenu responsable de représentations illégales de documents, pour lesquels l'auteur n'aurait pas signalé qu'il n'en avait pas acquis les droits.

Article 4

L'auteur pourra à tout moment retirer l'autorisation de diffusion qu'il accorde par le présent contrat. Pour cela, il devra en aviser formellement l'Institut Agro Rennes-Angers par lettre recommandée avec accusé de réception. L'Institut Agro Rennes-Angers aura alors l'obligation de retirer l'œuvre lors de la plus prochaine actualisation du site de l'établissement et du portail documentaire.

Article 5

L'auteur autorise l'Institut Agro Rennes-Angers à procéder, le cas échéant, au reformatage de son mémoire en vue de l'archivage, de la diffusion ou de la communication dans le respect des autorisations de diffusion définies par lui précédemment.

Article 6

Les autorisations de diffusion données à l'Institut Agro Rennes-Angers n'ont aucun caractère exclusif et l'auteur conserve toutes les autres possibilités de diffusion de son mémoire.

Article 7

L'auteur autorise, à titre gracieux, la cession des droits de diffusion, concernant le mémoire qui lui appartient. Cette autorisation, dans la durée maximale définie par le droit patrimonial, est strictement réservée à la diffusion du mémoire à des fins pédagogiques et de recherche.
Fait à Rennes, le 23/9/2022

Pour l'Institut Agro Rennes-Angers,

L'auteur,

Pour La Directrice

Remerciement

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnées au long de ce stage. Merci pour votre patience, votre dynamisme, vos suggestions et le soutien que vous m'avez accordé en tant qu'étudiante étrangère. Vous m'avez beaucoup aidé.

Je remercie tous mes collègues de la Chambre d'agriculture, en particuliers mes maîtresses de stage Nabila GAIN NACHI, Angéline ROHOU et Marie-Isabelle LE BARS pour leur accompagnement ces 6 derniers mois.

Je remercie également Marie Toussaint, et mon enseignante référente Catherine DARROT qui m'a accompagné ces 2 dernières années.

Et un grand merci aux personnes qui ont répondu au questionnaire d'enquêtes et aux entretiens !

Avant-propos

L'objectif de cette étude est d'améliorer le parcours d'installation pour les hommes et les femmes en analysant les freins à l'installation, et de promouvoir l'égalité de genre en agriculture. Voilà pourquoi nous avons décidé d'utiliser l'écriture inclusive dans la rédaction de ce mémoire.

Table des SIG	
ADAGE	Agriculture Durable par l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement
BPREA	Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole
CIVAM	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CRAB	Chambre d'agriculture de Bretagne
CPF	Compte Personnel de Formation
DJA	Dotation Jeune Agriculteur
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
F	Femme
FARAH	Femmes en Agriculture : Responsables et Autonomes en complémentarité avec les Hommes
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
H	Homme
HCF	Hors Cadre Familiale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INED	Institut National d'Etude Démographique
MSA	Mutualité Sociale Agricole
NIMA	Non Issue du Milieu Agricole
PAI	Point Accueil Installation
3P	Plan Professionnelle Personnalisé
IMA	Issue du Milieu Agricole
SAFER	Les Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

Table des illustrations

Tableau 1 : L'état d'avancement des porteur.ses de projet entre 2016 et 2021 – Golzar EBRAHIMI (2022).....	12
Tableau 2: Evolution législative la féminisation agricole - (Bontron 2014 et Ministère de l'agriculture 2022).....	14
Tableau 3 : Les hypothèses- Golzar EBRAHIMI (2022).....	22
Tableau 4: L'état d'avancement des projet - Golzar EBRAHIMI (2022).....	28
Tableau 5: Les freins en ordre décroissant-Golzar EBRAHIMI (2022).....	30
Tableau 6: la structure du questionnaire d'enquête - Golzar EBRAHIMI (2022).....	62
Figure 1: Les répartitions des 13950 porteur.ses de projet- Golzar EBRAHIMI (2022)	11
Figure 2: Comparaison des PAI sans suite entre les hommes et les femmes-Golzar EBRAHIMI (2022).....	12
Figure 3: Création, reprise, transmission- Les chiffres clés Bretagne 2020 (Chambre d'agriculture de Bretagne, 2021).....	21

Figure 4: Les étapes méthodologiques-Golzar EBRAHIMI (2022)	23
Figure 5 : Les axes de recherche - Golzar EBRAHIMI (2022). Source de la photo : vecteezy.com	25
Figure 6: Les raisons d'abandon et d'arrêt - Golzar EBRAHIMI (2022)	29
Figure 7: NIMA et IMA, projet abandonné - Golzar EBRAHIMI (2022).....	30
Figure 8: IMA/IMA type d'installation et cédant.es- Golzar EBRAHIMI (2022).....	31
Figure 9: Ancrage local et discrimination- Golzar EBRAHIMI (2022)	32
Figure 10: Les discriminations - Golzar EBRAHIMI (2022)	32
Figure 11: Discrimination de genre - Golzar EBRAHIMI (2022)	33
Figure 12 : Situation familiale- Golzar EBRAHIMI (2022).....	33
Figure 13: problème de financement - Golzar EBRAHIMI (2022)	34
Figure 14: refus de prêt bancaire - Golzar EBRAHIMI (2022)	34
Figure 15: prêt bancaire et situation conjugale- Golzar EBRAHIMI (2022).....	35
Figure 16: Avancement des projets et financement - Golzar EBRAHIMI (2022)	35
Figure 17: Les production principales - Golzar EBRAHIMI (2022)	36
Figure 18 : Les surfaces – Golzar EBRAHIMI (2022).....	36
Figure 19: manque de financement et surface - Golzar EBRAHIMI (2022)	37
Figure 20 : Surface et difficulté de trouver un foncier - Golzar EBRAHIMI (2022).....	37
Figure 21: les freins à l'installation d'après les entretiens - Golzar EBRAHIMI (2022).....	49

Table des matières

1. CADRE DU TRAVAIL.....	11
1.1. Présentation de la problématique du stage	11
1.2. Les questions de recherche	12
2. CONTEXTUALISATION	13
2.2. Histoire: les femmes en agriculture	13
2.3. Les freins à l'installation des femmes en agriculture.....	14
2.3.1. Les freins économiques.....	14
1.2.1.1. Les prêts bancaires.....	14
1.2.1.2. La transmission.....	14
1.2.2. Les freins associés aux réglementations publiques.....	16
1.2.2.1. L'agrandissement des structures de production	16
1.2.2.2. Les services de remplacement.....	16
1.2.3. Les rapports sociaux et la pression sociale	17
1.2.3.1. Le travail domestique et la vie de famille	17
1.2.3.2. Le sentiment de manquer les compétences requises et la faible présence des femmes dans le métier	18
1.2.3.3. Les formations agricoles	19
1.2.3.4. La mécanisation croissante	20
1.3. Les hypothèses	22
3. METHODOLOGIE	23
.....	23

3.2.	Etapes pour la collecte et le traitement des données.....	23
3.3.	Les axes de l'analyse des données quantitatives et qualitatives	25
3.4.	Echantillonnage et définition du périmètre de l'étude.....	25
3.5.	Le questionnaire.....	26
3.6.	Les entretiens.....	27
3.7.	Le traitement des données	27
4.	RESULTATS.....	28
4.1.	Les résultats du questionnaire.....	28
4.1.1.	L'état d'avancement	28
4.1.2.	Les difficultés des personnes non issues du milieu agricole	30
4.1.3.	Les discrimination	32
4.1.4.	La situation familiale.....	33
4.1.5.	Financement	33
4.1.6.	Le type de projet d'installation	35
4.2.	Les résultats des entretiens.....	37
4.2.1.	L'augmentation inattendue du coup de reprises après avoir choisi une exploitation	38
4.2.1.1.	Le changement de décision des cédants.....	38
4.2.1.2.	Les investissements.....	38
4.2.2.	Manque de réseau	39
4.2.3.	Désaccord avec un.e associé.e.....	39
4.2.4.	Le type de projet	40
4.2.4.1.	Les petites surfaces	40
4.2.4.2.	Le projet n'est pas viable techniquement ou économiquement.....	40
4.2.4.3.	Condition de travail	41
4.2.5.	Les locations	41
4.2.6.	Recherche de foncier	41
4.2.6.1.	Problème de communication avec la SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)	41
4.2.6.2.	Les territoires touristiques	42
4.2.6.3.	Les aides et l'accompagnement.....	43
4.2.7.	Discrimination.....	43
4.2.7.1.	Discrimination de genre.....	43
4.2.7.2.	Discrimination pour le type de projet et les pratiques envisagés.....	44
4.2.7.3.	Discrimination par les locaux.....	44
4.2.7.4.	Concurrence entre porteur.ses de projet	44
4.2.8.	La situation familiale.....	45
4.2.8.1.	Etre mère	45

4.2.8.2.	Les besoin financiers.....	45
4.2.8.3.	Exploitation inadapté à la vie familiale.....	45
4.2.9.	Les formations et les diplômes agricoles.....	45
4.2.9.1.	L'emploi du temps des personnes actives.....	46
4.2.9.2.	Les prix des formations.....	46
4.2.9.3.	La distance.....	46
4.2.9.4.	La mécanisation.....	46
4.2.10.	L'âge.....	47
4.2.10.1.	Les aides à l'installation.....	47
4.2.10.2.	Prêt bancaire.....	48
4.2.10.3.	Le déménagement.....	48
4.2.11.	Autres causes d'abandon.....	48
4.2.11.1.	L'évolution de la situation personnelle.....	48
4.2.11.2.	La réalité de l'installation en agriculture.....	48
4.2.12.	Conclusion des entretiens.....	49
4.3.	Discussion.....	49
4.4.	Perspectives et conclusion.....	54
5.	BIBLIOGRAPHIE.....	56
iii.	Annexe: Résumé.....	92

1. CADRE DU TRAVAIL

1.1. Présentation de la problématique du stage

Chaque année, un nombre de porteur.ses de projets décide de s'installer en agriculture. C'est ainsi qu'ils se renseignent au PAI (Point d'Accueil Installation) pour procéder aux démarches. Pour le suivi, la traçabilité, un numéro d'identifiant est attribué à chaque appelant. Les données relatives au projet ainsi qu'à la personne sont enregistrées dans la base de données de la CRAB (Chambres d'agriculture de Bretagne).

Les motifs d'installation sont variés et certaines personnes ne donnent pas suite après ce premier entretien PAI. Pour ceux qui envisagent de continuer le parcours et de bénéficier des aides à l'installation, des formations 3P (Plan de Professionnalisation Personnalisé) sont proposées par les conseiller.ères de la CRAB. Ces formations sont variées et les porteur.ses de projet participent seulement aux formations adaptées à leur projet d'installation agricole.

En Bretagne, en moyenne 480 installations par an ont été enregistré par la Chambre d'agriculture de Bretagne durant ces dernières années. La dynamique d'installation reste positive dans cette région. Pour autant, certaines personnes ne finalisent pas leur parcours d'installation. Les conseiller.ères de la CRAB ont fait le constat que le pourcentage de perte est plus élevé parmi les femmes.

Entre 2016 et 2021, 13 950 porteur.ses de projet se sont renseignés au PAI. Parmi cette population, 1846 personnes ont finalisé leurs parcours 3P, 5738 n'ont pas donné suite après leur premier entretien PAI, 5959 sont en cours des formations 3P et 407 personnes ont abandonné les formations 3P (figure 1).



Figure 1: Les répartitions des 13950 porteur.ses de projet- Golzar EBRAHIMI (2022)

Situation	Femmes		Hommes		Total
	Nombre	Pourcentage de femmes	Nombre	Pourcentage d'hommes	Nombre
PAI (point de départ)	5360	100%	8590	100%	13950
Pas donné suite après le PAI (groupe visé)	2511	47%	3227	38%	5738
En cours de formation 3 P	2150	30%	3809	44%	5959
3 P finalisé	554	10%	1292	15%	1846
Abandon des formations 3P	145	3%	262	3%	407

Tableau 1 : L'état d'avancement des porteur.ses de projet entre 2016 et 2021
d'après la base de donnée de la CRAB –Golzar EBRAHIMI(2022)

La figure 2 montre que le taux d'abandon est plus élevé pour les femmes que pour les hommes :

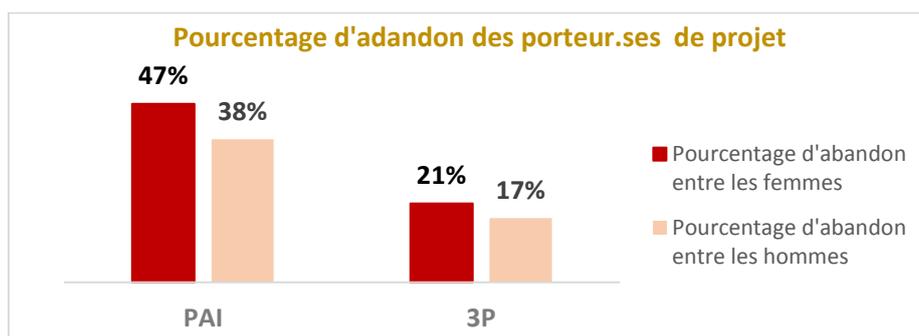


Figure 2: Comparaison des PAI sans suite entre les hommes et les femmes-Golzar EBRAHIMI (2022)

1.2. Les questions de recherche

Suite à la problématique mentionnée précédemment, la Chambre d'agriculture de Bretagne a demandé de conduire cette recherche dans le but de répondre à ces questions :

1. Pourquoi le pourcentage d'abandon est plus élevé pour les femmes ?

2. Quelles sont les différences entre les hommes et les femmes concernant les freins à l'installation?

3. Quel est le profil et les caractéristiques des projets des personnes qui ne finalisent pas leur projet d'installation ?

2. CONTEXTUALISATION

2.2. Histoire: les femmes en agriculture

Auparavant, les agricultrices n'avaient pas de statut professionnel. Elles étaient femmes d'agriculteur et/ou « aides familiales ». Les seules femmes qui obtenaient le statut de « chef exploitant » étaient les veuves et/ou les femmes des agriculteurs retraités (Nicourt, 2014).

C'est après de longues années de combats pour l'égalité et la reconnaissance de leurs droits que les agricultrices obtiennent gain de causes (tableau 2).

L'évolution législative pour l'obtention des droits et la féminisation agricole (Bontron 2014, Ministère de l'agriculture 2022)

1962	<ul style="list-style-type: none">• Les femmes obtiennent le droit de s'associer en GAEC
1973	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance du statut d'« associée d'exploitation »
1980	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance du statut de « co-exploitante »
1985	<ul style="list-style-type: none">• Les conjoints peuvent s'associer en EARL avec des responsabilités individuelles
1999	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance du statut de « conjointe collaboratrice »
2005	<ul style="list-style-type: none">• Statut d'« aide familiale » limité à 5 ans
2006	<ul style="list-style-type: none">• Extensification de la couverture sociale pour les conjointes d'exploitants
2008	<ul style="list-style-type: none">• Ajout du congé de maternité sur le régime général
2010	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des droits de la retraite• Obtention du droit de s'associer entre époux en GAEC
2012	<ul style="list-style-type: none">• La parité équilibrée est rendue obligatoire pour les élections des Chambres d'agriculture de France (30 % de femmes sur les listes électorales).
2019	<ul style="list-style-type: none">• Congés de maternité 16 semaines pour 1^{er} enfant identique à celui des salariées, avec une obligation d'arrêt de 8 semaines (2 semaines avant et 6 semaines après).

Tableau 2: Evolution législative la féminisation agricole - (Bontron 2014 et Ministère de l'agriculture 2022)

Il est important de reconnaître ces avancées. Cependant, les agricultrices rencontrent plus de difficultés que leurs homologues masculins ce qui suscite des situations d'inégalités. Ces difficultés ont été élaborées dans la section suivante.

2.3. Les freins à l'installation des femmes en agriculture

2.3.1. Les freins économiques

Le manque de capital économique est un obstacle très important pour les hommes et les femmes. Il peut mener à l'abandon d'un projet d'installation ou la reconversion vers d'autres métiers. Voici les difficultés économiques :

1.2.1.1. Les prêts bancaires

L'obtention d'un prêt bancaire est plus compliquée pour certaines agricultrices. Selon l'enquête *femmes paysannes* réalisée par la FADEAR (Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), sur 151 femmes paysannes, près de la moitié ont indiqué qu'elles n'ont pas rencontré de problème pour obtenir des prêts bancaires à l'installation. D'autres ont mentionné avoir connue des difficultés. Ce qui différencie leurs problèmes aux hommes, c'est le fait qu'être une femme seule est un facteur négatif influençant la décision de la banque. Les extraits des entretiens mené par cette enquête montre que la présence de leur conjoint jouait un rôle important pour obtenir le prêt bancaire. Les banques ont également moins confiance aux petits projets « atypiques » et « hors cadre familial ». Ce dont les femmes rentre plus souvent dans ces catégories (Le Boëdec et *al.*, 2020).

1.2.1.2. La transmission

Devenir propriétaire d'une terre est toujours un défi pour les nouveaux agriculteur.trices.

Pour le cas des porteur.ses de projet non issues du milieu agricole (NIMA), le fait que les familles d'agriculteurs ne transmettent pas leur exploitation aux nouveaux.elles arrivant.es contribuent à l'acquisition du foncier.

En plus, des personnes non issues du milieu agricole, les filles d'exploitants font partie des porteuses de projet qui ont un accès plus restreint au foncier. Les exploitations familiales privilégient leurs enfants comme futurs héritiers et investissent plus généralement sur un garçon. Les parents préfèrent investir sur un seul enfant (souvent le fils) afin d'assurer la préservation et la transmission de l'héritage familial sans conflit (Bessière & Gollac, 2014).

Pour les garçons, le choix de devenir agriculteur dépend fortement de l'investissement des parents, de la manière dont ils ont été élevés pour qu'ils deviennent le futur successeur et de l'obtention d'un diplôme agricole. Pour les filles, le choix de devenir agricultrice se fait généralement différemment. Même si devenir agricultrice devient de plus en plus courant comme choix de profession, il y a encore un nombre important de femmes qui deviennent agricultrices suite à leur mariage avec un agriculteur et non par succession et choix professionnels (Giraud & Rémy, 2021).

Le rapport FARAH (Femmes en Agriculture : Responsables et Autonomes en complémentarité avec les Hommes) reflète un exemple concret de la transmission patrilinéaire. Parmi 12 agricultrices issues du milieu agricoles seules 2 ont été héritières de leurs exploitations familiales. Aussi, des parents, certains propriétaires et cédants privilégient également les hommes. Les familles choisissent principalement un fils comme héritier. Il est donc plus difficile pour les femmes d'avoir accès au foncier (Bihler, 2013).

Cependant les parents et les cédants ne sont pas les seuls acteurs qui influencent cette inégalité. Certains conjoints sont également réticents à partager la propriété de leur exploitation ou à investir ensemble. En cas de divorce, les conjoints craignent la division des parts de l'exploitation ce qui pourrait remettre en cause la viabilité de l'entreprise. Le paradoxe est que ce comportement peut engendrer des différends entre les époux associés ; un réel terreau pour se séparer (Bessière, 2016).

C'est souvent après la retraite que les agriculteurs transmettent une part ou la totalité de l'exploitation ou l'entreprise agricole à leur conjointe. En 2019 par exemple, 10,5% des femmes ont bénéficié de la transmission entre époux contre 0,5% des hommes. Les transmissions s'effectuent plus souvent de l'homme vers la femme (87,8%) (Infostat MSA, 2019).

L'enquête « femme paysanne » est un exemple intéressant qui montre que parmi 150 agricultrices installées, seulement 6% étaient installées dans la ferme familiale (Le Boëdec et al., 2020). La grande majorité des exploitations agricoles s'héritent dans la lignée familiale

(Bessière et al., 2008). 15,9% étaient installées dans la ferme de leur conjoint, et 73,5% étaient installées hors cadre familial (4,6% n'ont pas répondu).

1.2.2. Les freins associés aux réglementations publiques

Certains obstacles peuvent survenir des réglementations publiques qui sont généralement conçues pour améliorer l'organisation et l'ordre dans la société, mais peuvent également avoir des conséquences indirectes et nocives. Les réglementations suivantes sont des exemples où les femmes peuvent être confrontées à plus de difficultés pour accomplir leurs projets que les hommes.

1.2.2.1. L'agrandissement des structures de production

Les exploitations gérées par les femmes sont majoritairement plus petites que celles qui sont gérées par les hommes. La politique agricole commune (PAC) favorise les grandes exploitations (Hofmann, 2019). Comme il a déjà été mentionné, les femmes sont rarement héritières dans les exploitations familiales et donc les agricultrices issues de milieux agricoles doivent souvent commencer leur carrière sans capital économique (Bessière & Gollac, 2014). Mais mise à part le problème de la transmission de l'héritage de père en fils, les anciens exploitants qui veulent vendre leurs exploitations sont également retissant de la vendre aux femmes (Billon et al., 2017).

Au niveau national, d'après une étude rurale publiée en 2014, les hommes possèdent en moyenne des exploitations de 73 hectares, tandis que les femmes ont des exploitations en moyennes de 38 hectares. Autrement dit, la superficie totale qu'elles exploitent est d'environ 4,6 millions d'hectares en France contre 20 millions d'hectares pour leurs homologues masculins. 4 fois inférieures (Tchékémian, 2014).

1.2.2.2. Les services de remplacement

Les capacités des services de remplacement et leurs organisations sont différentes d'une région à un autre mais beaucoup d'agricultrices ont des difficultés pour ce faire remplacer en cas de mi-temps thérapeutique et pour une grossesse. En Bretagne, il a été évoqué que le remplacement de quelques jours est possible en cas de burnout mais ce n'est pas le cas de toutes les régions (Billon et al., 2017). L'absence de remplacement est également l'une des contraintes abordées parmi 18% des agricultrices enquêtées par la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) et l'agence Bio (Guérillot, 2018).

Cependant, la possibilité de bénéficier directement d'indemnités journalières forfaitaires a été autorisée depuis 2019 pour les non-salariées agricoles qui n'ont pas accès aux services de remplacement. En 2019, seul 59% des femmes ont eu recours à l'un de ces deux dispositifs pendant leur grossesse (Infostat MSA, 2019).

1.2.3. Les rapports sociaux et la pression sociale

En 2018, la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) a mené une enquête en partenariat avec l'Agence Bio auprès de 2500 agricultrices en bio. Voici les statistiques des réponses à la question sur les freins à l'engagement (Guérillot, 2018) :

- Le manque de temps (64%)
- La peur de ne pas arriver à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie syndicale (33%)
- Le sentiment de ne pas y avoir sa place (23%)
- L'absence de remplacement à la ferme (18%)

Toutes les réponses sont liées aux rapports de genre et le rôle des femmes en tant que mère, femme et collègue. Les freins sociaux culturels imposent des limites à l'épanouissement des femmes en agriculture.

Il est important de noter que le problème de la transmission de père/ fils est reconnue parmi les freins socio-culturels (frein également évoque pour la transmission).

1.2.3.1. Le travail domestique et la vie de famille

Le travail domestique joue une part importante dans la richesse d'une société. C'est un travail qui manque de reconnaissance juridique, qui n'est ni déclaré ni enregistré par les institutions étatiques, et qui reste invisible au regard des économistes. Si la production domestique était prise en compte, le PIB (produit intérieur brut) aurait considérablement augmenté. Par exemple, une enquête *Emploi du temps* mener par l'Insee en 2010 nous montre que le PIB aurait été à 33% supérieur au PIB annoncé si la production domestique était prise en compte (Bessiere & Gollac, 2021).

Selon cette enquête, parmi les couples hétérosexuels avec un enfant, les femmes travaillent en moyenne 54 heures par semaines (34 heures de travail domestique et 20 heures de travail rémunéré) et les hommes travaillent en moyenne 51 heures (18 heures de travail domestique et 33 heures de travail rémunéré). L'inégalité des revenus est généralement plus importante après l'arrivée d'un enfant (en moyenne 42% d'écart entre les conjoints) et le

revenu des femmes diminue avec le nombre d'enfant. Il est donc plus difficile pour les mères d'accumuler un capital (Bessiere & Gollac, 2021).

D'après les résultats de l'enquête « Relations Familiales et Intergénérationnelles » de INED-INSEE en 2005, les agricultrices subissent plus d'inégalités en termes de répartition des tâches ménagères que les autres catégories socio-professionnelles françaises. 66% des agricultrices affirment prendre en charge toute la charge du travail domestique contre 26% des autres femmes (Guérillot, 2018).

Les horaires de travail sont très exigeants pour les agriculteur.trices. Plus particulièrement en élevage. Cependant, l'un des facteurs qui alourdit la charge du travail pour les femmes est la gestion du temps pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères. Certaines ont les moyens pour avoir recours aux assistantes maternelles et aux aides ménagères mais nombreuse n'ont pas les moyens financiers pour trouver d'autres solutions. D'autres ne souhaitent pas faire garder leurs enfants, car elles disent qu'elles ont choisi d'être agricultrice pour s'occuper des enfants, ce n'est pas qu'une question financière. La garde des enfants reste souvent au sein de la famille. Il est également important de savoir que les horaires de travail en tant qu'agriculteur.trice ne sont pas fixes et cela cause un problème supplémentaire aux contraintes financières pour engager une personne à domicile ou faire appel aux modes de gardes publics ou privés (crèches, garderies, assistante maternelle) (Billon et al., 2017).

De nombreuses agricultrices ont affirmé d'avoir fait un « break professionnel » lorsque leurs enfants étaient petits. Elles ont repris leurs métiers après avoir élevé leurs enfants. Aussi, elles n'envisageaient pas de devoir choisir entre la vie de famille et leur profession (Rieu, 2004).

1.2.3.2. Le sentiment de manquer les compétences requises et la faible présence des femmes dans le métier

La pression sociale que les agricultrices subissent en étant dans un milieu masculin est souvent abordée. En effet la faible présence des femmes et le stéréotype de « l'agriculture ; un métier d'homme » sont des facteurs dissuasifs (Comer, 2021).

Le nombre de femmes actives dans le secteur agricole augmente légèrement comparé aux dernières années. Mais la présence des femmes est encore faible (Bontron, 2014). Par exemple, en 2019, seule 29% des exploitations et des entreprises agricoles étaient exploitées par au moins une femme (16,7% dirigées exclusivement par les femmes et 12,8% par les équipes mixtes) (Infostat MSA, 2019).

Les groupes d'agricultrices non mixtes ont augmenté car cela permet d'éviter les inégalités et la pression sociale qu'elles ressentent en travaillent avec les hommes. Les groupes féminins sont des lieux pour se ressourcer et s'épauler sans compétition. En général les femmes se sentent plus libre entre pairs (Comer, 2021).

Les agricultrices sont obligées de prouver leurs compétences et leurs aptitudes à diriger une entreprise agricole. Une obligation qui les mène à faire beaucoup plus d'efforts que leurs homologues masculins pour être acceptée dans le milieu (Barthez, 2005). Pour certaines femmes, le fait de parler devant une assemblée d'hommes peut être également stressant et intimidant (Bihler, 2013). Les statistiques de l'enquête de la FNAB est un bon exemple; le sentiment de ne pas avoir sa place était un frein évoqué par 23 % des agricultrices enquêtées (Guérillot, 2018).

La majorité des jeunes agricultrices ne sont pas issues de milieu agricole (Forget et al., 2019). Mais concernant les femmes issues de milieu agricole, un autre facteur qui pourrait influencer la décision des filles, est le vécu de leur mère agricultrice. Les expériences amères et les problèmes que leurs mères ont subi dans le passé est important. Avant les changements de réglementation et les combats menés pour la féminisation du secteur agricole, les femmes n'avaient pas de statut juridique et social pour avancer dans leur carrière d'agricultrice. Elles ont enduré beaucoup de difficultés dans leur vie. Par conséquent, nombreuse n'encouragent pas leurs filles à rester en agriculture (Nicourt, 2014).

1.2.3.3. Les formations agricoles

Les jeunes agriculteurs.rices doivent valider une capacité agricole avant de s'installer mais il arrive que les hommes et les femmes soit traités différemment. Durant l'enseignement agricole, certaines femmes n'ont pas accès à tous les stages (Billon et al., 2017). Elles sont souvent orientées vers des filières jugées plus adaptées aux filles par certains conseiller.ères et enseignant.es (Bihler et al.,2013).

D'après les données présentées par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère de l'agriculture, les femmes représentent 77% des débouchés du secteur du service aux personnes et aux territoires, 57% du secteur de la transformation agroalimentaire, 39% pour le secteur de la production agricole et seule 17% pour l'environnement (Agreste Graphagri DGER, 2020).

Nous pouvons constater l'impact de cette différence dans les statistiques d'emploi. Le taux d'emploi est à 85% 3 ans après le diplôme pour les hommes contre 78% pour les femmes.

Cependant les jeunes femmes sont plus susceptibles que les hommes d'obtenir un diplôme supérieur et la différence d'emploi diminue pour les niveaux de diplôme plus élevé comme les diplômes d'ingénieur avec 1% de différence. L'inégalité est très aigue pour les diplômes agricoles de type Bac professionnel agricole, BTSA et CAP agricole (Billon et al., 2017). L'exemple suivant est également intéressant pour comprendre la différenciation sexuée ; Selon l'association l'ADAGE 35 (Agriculture Durable par l'Autonomie, Gestion et l'Environnement) en Bretagne (2019): « l'apprentissage de la conduite de tracteurs ne fait aujourd'hui l'objet d'aucune formation obligatoire dans la formation initiale agricole ou lors du parcours à l'installation. L'apprentissage de la conduite et la manipulation des outils se fait donc de manière optionnelle au cours des stages, emplois salariés ou sur l'exploitation. Or les femmes sont souvent exclues de ces phases d'apprentissage soit parce que cela ne leur est pas proposé, soit parce qu'elles n'osent pas. Et finalement de nombreuses agricultrices salariées ou installées ne sont pas à l'aise dans la conduite des tracteurs et la manipulation des outils ».

1.2.3.4. La mécanisation croissante

La mécanisation a facilité le travail des agriculteurs.rice.s et devient de plus en plus répandue. Mais elle demande de plus en plus d'investissement. Le manque de capital économique et la difficulté de bénéficier de prêts bancaires poussent certaines femmes à éviter ces dépenses (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2012).

En plus, des raisons économiques, la pression sociale et les inégalités de genre peuvent être des causes non négligeables. Les erreurs de mécanisation commises par les agricultrices et les agriculteurs ne sont pas socialement perçues de la même manière. C'est pour cette raison que certaines agricultrices n'aiment pas conduire ou utiliser les machines et les tracteurs qui demandent plus des connaissances mécaniques (De Dianous et al., 2019). Le fait que certaines femmes n'apprennent pas à conduire les tracteurs lors des stages agricoles a été également mentionné dans la section précédente (ADAGE 35, 2019).

LES CHIFFRES CLES 2020 (figure 3), publié par la Chambre d'agriculture de Bretagne, montrent que la disparité entre les hommes et les femmes est toujours présente malgré les évolutions. C'est surtout le cas des productions laitières. La présence des femmes reste importante dans le maraîchage, les filières équine, ovins et caprins qui demande généralement moins de mécanisation.

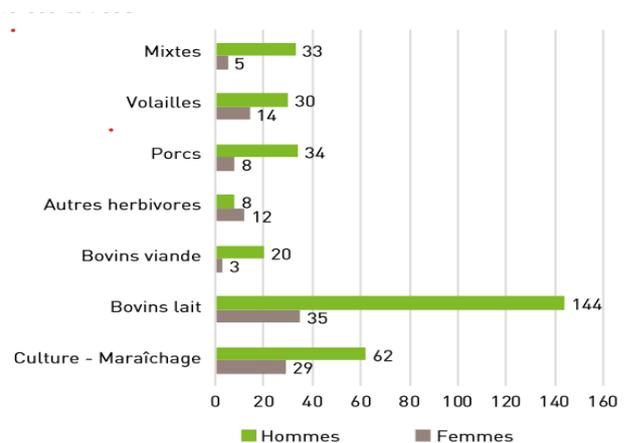


Figure 3: Création, reprise, transmission-
Les chiffres clés Bretagne 2020 (Chambre
d'agriculture de Bretagne, 2021)

1.2.3.5. L'influence des médias

Les médias peuvent être également un facteur indirect qui influence le regard de la société sur le métier d'agriculteur.rice ou de l'agriculture de manière générale. Les médias jouent un rôle important dans la création des perceptions, des images et des idées reçus sur le monde qui nous entoure. Le stéréotype que le métier d'agriculteur ou d'agricultrice est un travail d'hommes persiste toujours dans les mentalités. Auparavant, les médias priorisaient souvent les hommes et les couples d'agriculteurs. La situation s'est un peu améliorée depuis les années 2000. Mais l'absence de prise de parole des femmes accentue l'image que l'agriculture est un travail d'homme. Les médias actuelles n'ignorent plus la présence des femmes en agriculture comme avant. Mais elles choisissent les portraits de femmes exceptionnelles et des cas de réussite hors du commun. Evidemment, c'est très intéressant de connaître ces femmes remarquables. Mais le focus sur ces femmes donne l'impression que la réussite des femmes est rare et exceptionnelle. L'« héroïsation » renforce le stéréotype que le travail agricole est un travail d'homme. Leurs capacités d'organiser le travail et la vie de famille sont plutôt renvoyées à leur personnalité et leur force de caractère et non la faisabilité de devenir agricultrice (Comer, 2016).

Les médias alimentent également le mythe de la complémentarité des sexes en valorisant les mères exploitantes et les qualités maternelle des femmes en couple. Ce qui contribue à l'image de « la bonne féminité agricole » (Comer, 2016).

1.3. Les hypothèses

La recherche bibliographique a mis en lumière certains freins à l'installation des femmes en agriculture. Les hypothèses suivantes (tableau 3) ont été formulées pour répondre aux questions ci-dessus, à la lumière de la revue de littérature présentée dans la section précédente.

3 Thématiques identifiées :	
Les freins économiques	<ul style="list-style-type: none">• H1 : Les femmes ont en générale moins de capital économique que les hommes.
Les freins liés aux réglementations publiques	<ul style="list-style-type: none">• H2 : Les réglementations publiques et les aides à l'installation actuelles sont plus adapté aux projets d'installation à grande surfaces. Si les femmes ont plus tendance à s'orienter vers les projets à petite surface, leurs projets sont moins soutenus.
Les freins sociaux culturels	<ul style="list-style-type: none">• H3 : Les discriminations de genre influencent négativement l'installation des femmes en agriculture.

Tableau 3 : Les hypothèses- Golzar EBRAHIMI (2022)

3. METHODOLOGIE

La problématique et la méthodologie ont été construites en concertation avec des conseiller.ères du service d'installation-crédation d'entreprises des Chambres d'agriculture de Bretagne, un chargé d'étude observatoire de la Fédération Régionale Des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB), des référent.es formations et des agricultrices. Ces temps de concertations nécessaires ont permis d'affiner la méthodologie pour répondre à la problématique.

Les étapes méthodologiques :

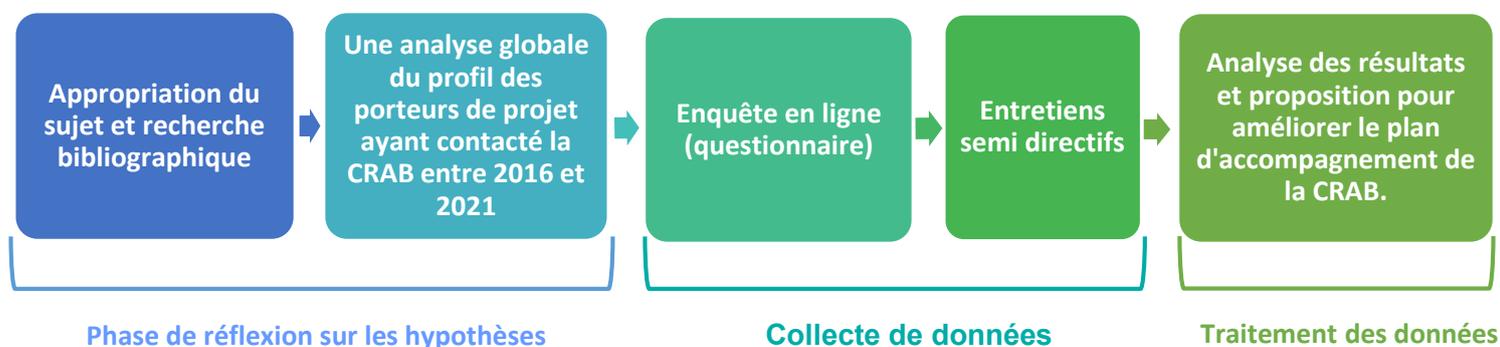


Figure 4: Les étapes méthodologiques-Golzar EBRAHIMI (2022)

3.2. Etapes pour la collecte et le traitement des données

- ✓ Etape 1 : A consisté une recherche bibliographique suite à la problématique définie.

La recherche bibliographique a permis d'obtenir une image générale de l'installation en des femmes en agriculture en France. La place des femmes a été particulièrement développée pour mieux comprendre l'effet du genre.

- ✓ Etape 2 : Cartographie des profils et l'analyse des données.

Les informations relatives aux porteur.ses de projets sont enregistrées dans une base de données de la CRAB. L'objectif de l'état des lieux était d'obtenir une image globale des profils, des types de projets et de l'état d'avancement du projet de l'installation.

L'extraction des données a permis d'avoir un tableau regroupant un ensemble de variables caractérisant au plus précis le profil des porteur.ses de projet ainsi que l'état d'avancement de leur projet.

Nous avons utilisé les tableaux dynamiques croisés (TCD) sur Excel, pour générer des tableaux de synthèse à partir des données brutes extraites de la base de données CRAB. Le TCD a permis ainsi de regrouper les données selon un ou plusieurs critères pour les présenter en forme de moyennes ou de pourcentage.

Pour analyser la base de données, 4 groupes ont été choisis pour comparer les différents profils:

1. **Genre** (pour comparer les hommes et les femmes).
2. **Origine agricole** (pour comparer les porteur.ses de projets issue du milieu agricole et non issue du milieu agricole).
3. **Type de reprise** (pour comparer les hommes et les femmes installé.es hors cadre familial et dans le cadre familial).
4. **Diplôme** (pour comparer la différence entre les diplômés agricole pour les hommes et les femmes).

Les variables suivantes ont été choisies pour être croisées avec chacun de ces groupes groupe, de manière à pouvoir tester les hypothèses retenues :

- Classe d'âge
- Situation conjugale
- Origine agricole (Issue du milieu agricole/ Non issue du milieu agricole)
- Diplôme agricole
- Statut professionnel
- Type de reprise (hors cadre familiale/ cadre familial)
- Département du point d'accueil installation contacté
- Structure d'accompagnement
- Production principale
- Conduite en BIO/ Conventionnel
- Circuit court/circuit long
- Atelier de transformation
- Activité service (tourisme durable, ferme pédagogique...)
- Pluriactivité (activité en dehors de l'exploitation)

C'est ainsi que l'analyse des résultats des tableaux dynamiques croisés et les éléments bibliographiques nous ont conduits à générer et tester des hypothèses à l'aide d'un questionnaire d'enquêtes et des entretiens.

3.3. Les axes de l'analyse des données quantitatives et qualitatives

Cette recherche vise à analyser 2 axes (figure 5):

- **L'axe technique** => regroupe les éléments qui caractérisent le projet (la plupart de ces informations figurent dans les bases de données de la Chambre d'agriculture).
- **L'axe social** => regroupe les éléments sociaux qui caractérisent et impactent les porteur.ses de projet.

Les éléments techniques :

- *Diplôme agricole*
- *Expérience*
- *Type de production*
- *Caractéristiques de l'exploitation*
- *Viabilité du projet*
- *Financement*



Les éléments sociaux :

- *Profil sociologique*
 - *Ex : Age, genre, origine agricole, situation conjugale*
- *L'influence de l'entourage*
- *Les discriminations*
 - *Ex : genre, origine...*
- *Relation avec les personnes en lien avec le projet*
 - *Ex : cédant.e. associé.e...*

Figure 5 : Les axes de recherche - Golzar EBRAHIMI (2022). Source de la photo : vecteezy.com

3.4. Echantillonnage et définition du périmètre de l'étude

Le but de cette recherche est d'analyser les freins à l'installation des femmes en agriculture. Pour avoir un comparatif, il nous a semblé important d'analyser les freins installations des hommes. Il s'agit d'élargir notre vision sur leurs différences et leurs similarités. Cette stratégie nous a permis une analyse miroir des hommes et des femmes par comparaison.

Le territoire de l'étude s'étend sur les 4 départements Bretons.

Afin de répondre à la problématique concernant les freins à l'installation, nous avons choisi les personnes que nous estimions être non-installées, ayant consultés le Point Accueil

Installation (PAI) ou suivi le parcours de professionnalisation (PPP ou Plan Professionnel Personnalisé) entre 2016 et 2021.

Ce pas de temps de 5 ans a été choisi car la finalisation du 3P et le parcours d'installation peut prendre 2 à 3 ans. Pour avoir suffisamment de personnes ayant eu ce temps, nous avons contacté les personnes qui ont contactées le PAI depuis 2016.

Pour affiner d'avantage notre échantillon nous avons demandé au CFE (Centre de Formabilité d'Entreprise), c'est-à-dire l'organisme qui enregistre la création d'entreprise agricole) de partager leurs données sur les entreprises créées. Ensuite, nous avons gardé les personnes qui n'étaient pas enregistrée par la CFE. Car certains peuvent avoir créé leur entreprise sans aides et sans passé.es par le circuit traditionnel (service Chambre ou autre opérateur).

Cependant, nous avons estimé une marge d'erreur concernant la population non installée car certaines personnes avaient réalisé leur projet d'installation en 2022.

Avec l'exclusion des porteur.ses de projets ayant finalisé leur parcours et les personnes étant installées sans les aides, nous sommes arrivées à un échantillon de 4374 personnes que nous avons estimé être non installé.e (parmi une liste de 13950 personnes enregistrés dans la base de données entre 2016 et 2021).

3.5. Le questionnaire

Le but du questionnaire est d'identifier les différents profils, les types de projet, les besoins des porteur.ses et des porteuses de projets ainsi que les éléments qui ont influencés négativement ou positivement l'avancement de leur projet d'installation.

Le questionnaire a été créé sur LimeSurvey et validé par les conseillères de la CRAB. Lime Survey est un logiciel d'enquête libre de droit qui permet de créer un questionnaire. Ce logiciel permet de coder, de conditionner les questions, les sous questions du formulaire, d'envoyer le questionnaire par mails à un nombre élevé. Il permet aussi de faire un suivi personnalisé des répondants dans la base de données et d'observer les pourcentages de réponses aux différentes questions.

Pour pouvoir identifier les répondants sans leur demander de rentrer un code d'accès, il est nécessaire d'attribuer un token (identifiant) à chaque personne dans un fichier sous un format csv avant de joindre cette liste sur LimeSurvey pour envoi.

Le questionnaire est composé de 45 questions évaluatives réparties dans 8 catégories. Les questions sont principalement des questions fermées à choix multiples afin de simplifier le

questionnaire et l'analyser des données. Quelques zones de commentaires à réponses facultatives sont ajoutées pour obtenir plus de précision et surtout pour permettre aux personnes de s'exprimer.

Le questionnaire a été testé auprès de 6 volontaires choisis parmi l'échantillon des 4374 porteurs.ses de projet et aussi auprès d'une conseillère Chambre qui a abandonné son projet d'installation. Les retours des volontaires ont permis de modifier le questionnaire pour qu'il soit plus percutant et que le temps de réponses soit limité à 10 minutes.

3.6. Les entretiens

Le questionnaire nous a servi à obtenir principalement des données quantitatives. Les verbatim et les expressions nous ont permis de visualiser les situations, d'obtenir plus de précisions et de données qualitatives. Etant donné la complexité du sujet, pour avoir plus d'éléments, des entretiens ont été conduits.

Avant de commencer les entretiens, nous avons préparé une grille d'entretien en structurant les questions par thème. Plusieurs questions étaient basées sur les réponses du questionnaire qui nous avaient interpellés.

Puis, nous avons mené les entretiens semi-directifs individuels par téléphone. Au total, 13 personnes (8 femmes et 5 hommes) ont accepté notre invitation.

L'échantillon a été choisi suite à l'analyse des réponses du questionnaire. Pour répondre aux hypothèses nous avons choisi les hommes et les femmes qui avaient rencontré des freins liés aux 3 causes suivantes.

- Financement
- Manque de compétence ou de diplôme agricole
- Discriminations

Parmi ces 3 groupes, nous avons choisi des hommes et des femmes de différents âges avec des projets agricoles variés (volaille, caprin, bovin, maraichage, PPAM, horticulture) pour représenter tous les profils.

3.7. Le traitement des données

Le traitement des données a été réalisé au fur et à mesure de l'avancement du stage.

Le questionnaire => Les données recueillies à l'aide du questionnaire ont été analysées sur Excel en suivant la méthode des analyses croisées. Tout d'abord, il a fallu déterminer le

profil des répondants catégoriquement en analysant les éléments factuels et explicatifs sur Excel. Puis, les résultats les corrélations et les résultats en lien avec la question de recherche ont été identifiés.

Les entretiens => Les entretiens individuels ont été enregistrés, retranscrits et analysés en utilisant la technique du « codage » qui facilite l'analyse qualitative. En codant les mots clés spécifiques des personnes interrogées, les données ont été structurées par thème principal. Cela a permis de relier les réponses similaires, d'identifier les différences et de comparer les réponses des hommes et des femmes.

4. RESULTATS

4.1. Les résultats du questionnaire

Le nombre d'installation non enregistré sur la base de données de la Chambre d'agriculture est plus élevé pour les femmes (47% contre 38%). Par contre, le taux de réponse des hommes et des femmes était presque égal. Un nombre de 236 femmes (51%) et 241 hommes (49%) ont répondu au questionnaire. Soit, 477 réponses complètes.

4.1.1. L'état d'avancement

Le tableau 4 permet de voir l'état d'avancement des projets pour personnes qui ont répondu au questionnaire.

L'état d'avancement des projets	Femmes	F%	Hommes	H%	Total
Les projets abandonnés	51	22%	49	20%	100
Les projets en pause	65	28%	58	24%	123
Installés sans les aides	14	6%	17	7%	31
Les projets en cours	106	45%	117	49%	223
Total	236	100%	241	100%	477

Tableau 4: L'état d'avancement des projet - Golzar EBRAHIMI (2022)

- Le nombre de femmes ayant abandonné leur projet d'installation est 2 % plus élevé que les hommes.

- Les hommes sont plus nombreux à avoir un projet en cours (117 hommes contre 106 femmes).

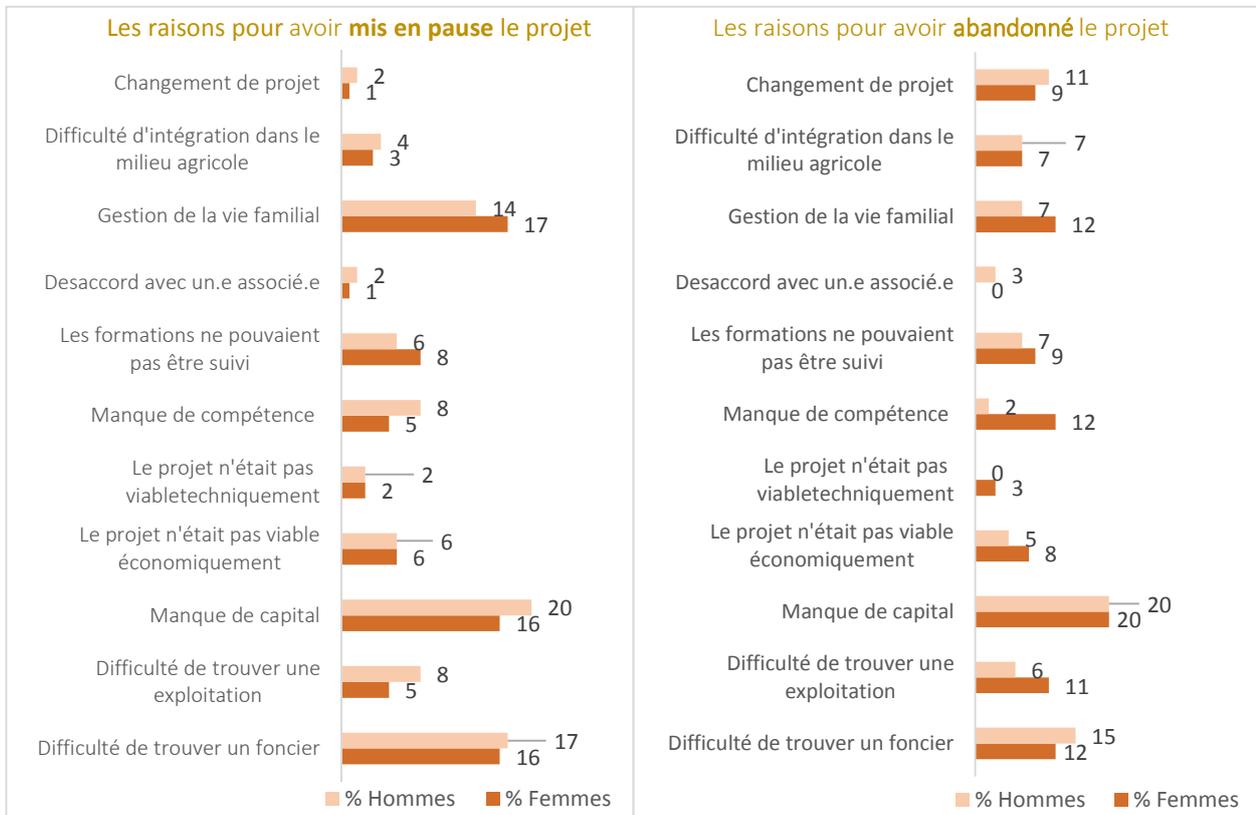


Figure 6: Les raisons d'abandon et d'arrêt - Golzar EBRAHIMI (2022)

- 12% des femmes ont abandonné pour le manque de compétences requises contre 2% des hommes.
- Le problème le plus important est le manque de capital pour les deux genres. 20% des hommes et des femmes ont abandonnés suite au manque de capital. Mais pour les projets en pause, nous observons moins de femmes ayant mis en pause pour cette raison (16% contre 20% d'hommes).
- L'une des différences très importante entre les hommes et les femmes était l'abandon du projet d'installation en raison de manquer les compétences requises (12% de femmes contre 2% des hommes).
- Puis, l'abandon projet pour la gestion de la vie familiale (12%) et suite aux difficultés de trouver une exploitation (11%) est presque 2 fois plus courant pour les femmes que pour les hommes.

Le tableau suivant (tableau 5) permet d'observer l'importance de chaque frein en ordre décroissant.

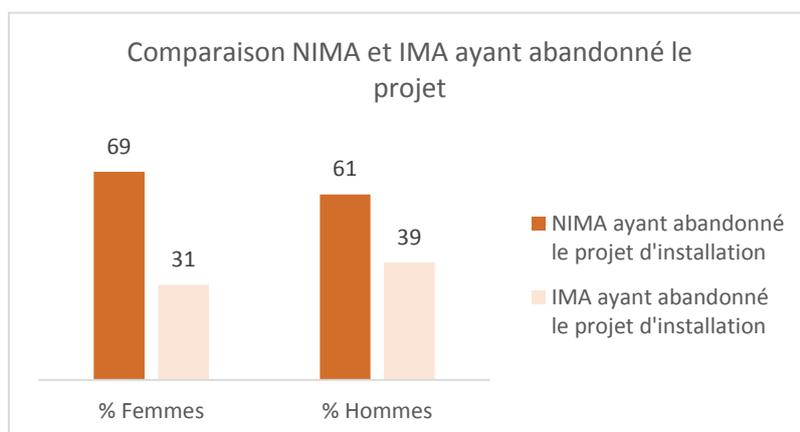
Echelle d'importance	Pour les femmes	Pour les hommes
1	Manque de capital	Manque de capital
2	Gestion de la vie familiale	Difficulté de trouver un foncier
3	Difficulté de trouver un foncier	Gestion de la vie familiale
4	Manque de compétence	Difficulté de suivre les formations
5	Difficulté de trouver une exploitation	Difficulté de trouver une exploitation
6	Difficulté de suivre les formations	Difficulté d'intégrer dans le milieu agricole
7	Le projet n'est pas viable économiquement	Le projet n'est pas viable économiquement
8	Difficulté d'intégrer dans le milieu agricole	Manque de compétence
9	Le projet n'est pas viable techniquement	Désaccord avec un.e associé.e
10	Désaccord avec un.e associé.e	Le projet n'est pas viable techniquement

Tableau 5: Les freins en ordre décroissant-Golzar EBRAHIMI (2022)

4.1.2. Les difficultés des personnes non issues du milieu agricole

Parmi nos répondant.es, 177 personnes sont issues du milieu agricole (77 femmes et 100 hommes) et 292 personnes ne sont pas issues du milieu agricole (154 femmes et 138 hommes).

Afin de comprendre s'il existe des difficultés d'intégration dans le milieu, nous avons comparé les personnes issues du milieu avec les personnes non issue du milieu (IMA et NIMA). Les éléments qui peuvent donner des indices sur l'intégration et l'impact des réseaux dans le milieu étaient : Le nombre de projet abandonné (figure 6), les difficultés rencontrées avec les cédant.es, le type d'installation (individuel, en société).



➤ Le nombre de personnes NIMA ayant abandonnées le projet d'installation est beaucoup plus élevé que les personnes IMA. Le taux d'abandon est plus important chez les femmes NIMA.

Figure 7: NIMA et IMA, projet abandonné - Golzar EBRAHIMI (2022)

Les 4 secteurs situés vers la gauche (figure 8) permettent de comparer les difficultés que les porteur.ses de projet issue du milieu agricole et non issue du milieu agricole ont rencontrés avec les cédant.es. Ensuite, les graphiques situés à droite compare ces difficultés avec le type d'installation (en société ou à titre individuel).

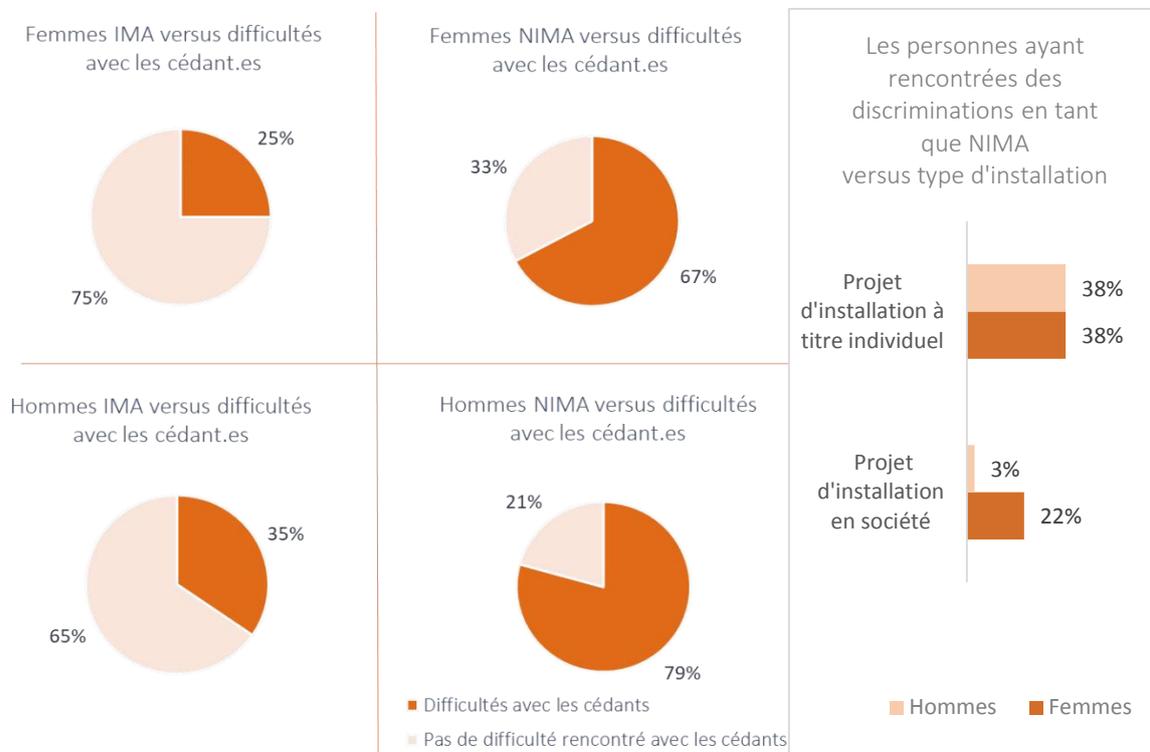


Figure 8: IMA/IMA type d'installation et cédant.es- Golzar EBRAHIMI (2022)

- Les résultats montrent que les personnes qui ne sont pas issue du milieu agricole ont rencontré beaucoup plus de freins avec les cédants. Cependant, les hommes sont plus nombreux à avoir eu des difficultés.
- La difficulté avec les cédants est en corrélation avec l'installation en individuel. 63% des femmes avaient l'intention de s'installer à titre individuel contre 93% des hommes. Une différence significative.
- 20% des femmes et 11% des hommes ont confirmés avoir rencontrés des/ un.e cédant.e.s qui préférerait transmettre l'exploitation à une personne issue du milieu agricole.
- Et 12% des femmes et 7% des hommes ont eu des difficultés avec les cédant.e pour leur installation en individuel.

Le graphique 9 compare les personnes NIMA et IMA avec un projet d'installation en société ou en individuel qui ont répondu avoir rencontré des discriminations pour ne pas être local.

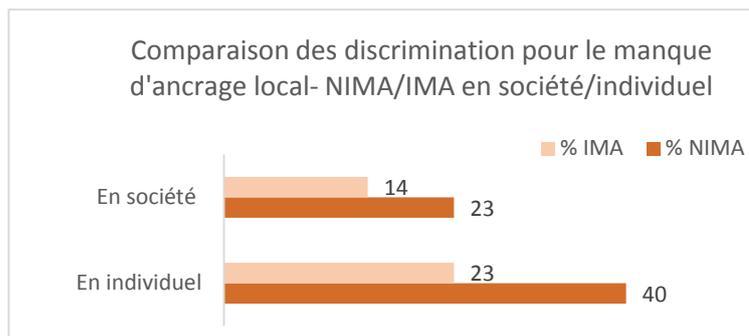


Figure 9: Ancrage local et discrimination- Golzar EBRAHIMI (2022)

- Les personnes qui souhaitent s'installer en individuel rencontrent plus de discriminations par les locaux que les personnes avec un projet en société. En particulier les personnes non issue du milieu agricole.

4.1.3. Les discriminations

30% des femmes et 20% des hommes ont répondu avoir rencontré des discriminations dans le milieu agricole. Cependant les motifs sont variés (figure 10).

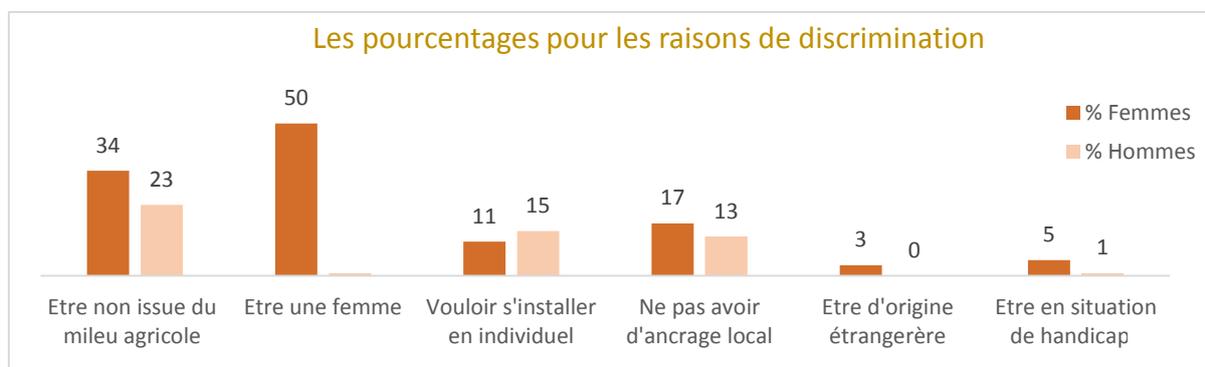
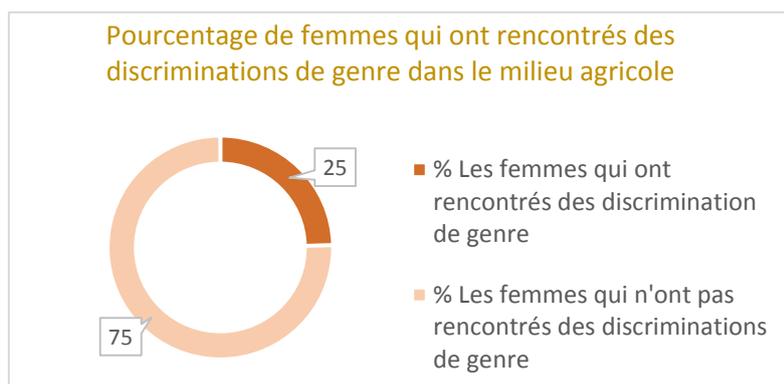


Figure 10: Les discriminations - Golzar EBRAHIMI (2022)

- Malheureusement il n'est pas possible de préciser l'importance des discriminations d'origine et des discriminations suite à une situation de handicap car nous ne savons pas combien de personne était en situation de handicap et d'origine étrangère.
- En réponse au degré de discrimination, 32% des femmes ont répondu que le degré de discrimination était considérable/très important contre 24% des hommes.



➤ Un quart des femmes ont indiquées que la cause de cette discrimination était le fait d'être une femme.

Figure 11: Discrimination de genre - Golzar EBRAHIMI (2022)

4.1.4. La situation familiale

45% des porteuses de projet et 40% des porteurs de projet ont répondu que leur situation familiale a eu un impacte sur leur parcours d'installation.

La figure 12 montre les différentes raisons pour lesquelles la situation familiale est un facteur considerable.

➤ La différence entre les hommes et les femmes est plus importante pour la charge des enfants (21% des femmes contre 12% des hommes) et la charge domestique (9% des femmes contre 5% des hommes).

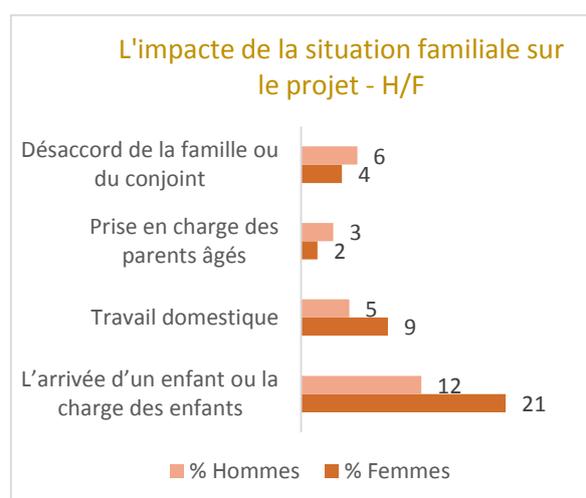


Figure 12 : Situation familiale- Golzar EBRAHIMI (2022)

4.1.5. Financement

D'après les réponses du questionnaire, le manque de financement est un frein majeur pour les porteur.ses de projet d'installation en agriculture. Plusieurs facteurs ont été examinés pour mieux comprendre ces obstacles.

La figure 13 si dessous montre à quel stade le financement du projet a été bloqué. La question était à choix multiple.

- Les femmes ont plus de blocages que les hommes pour l'obtention d'un prêt bancaire et les aides à l'installation.
- En général, 42% des personnes installées hors cadre familiale ont reçu un refus de prêt bancaire.

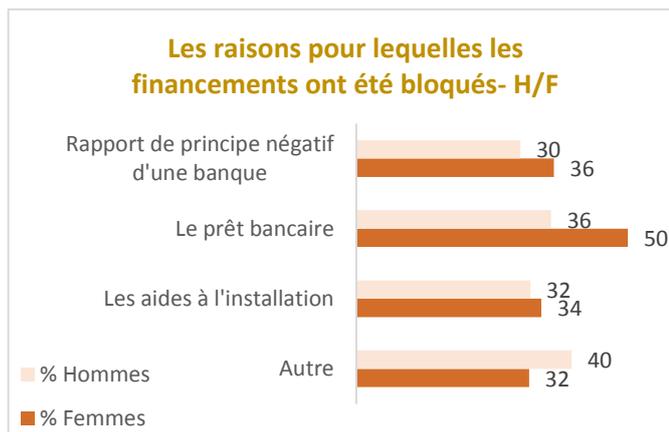
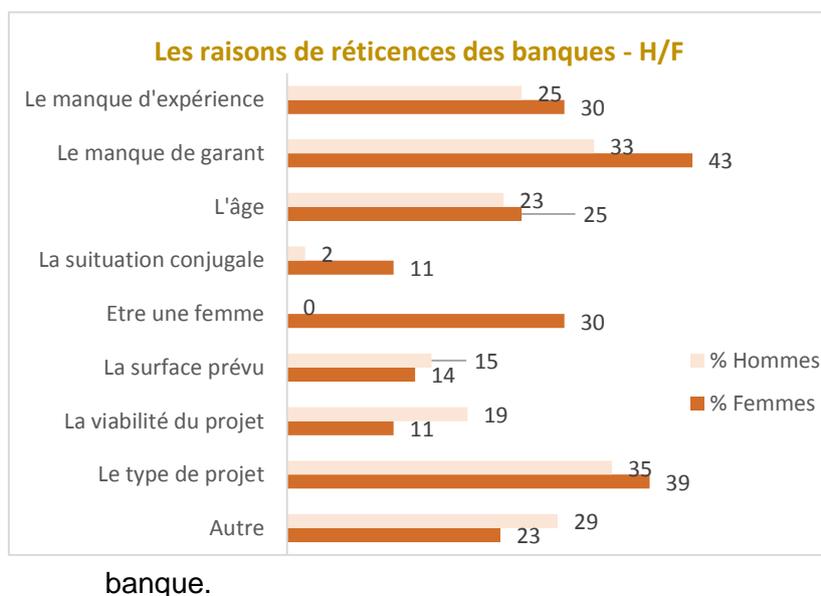


Figure 13: problème de financement - Golzar EBRAHIMI (2022)

Le graphique ci-dessous (figure 14) permet de comparer les raisons de réticences des structures de financement et pour hommes et les femmes.

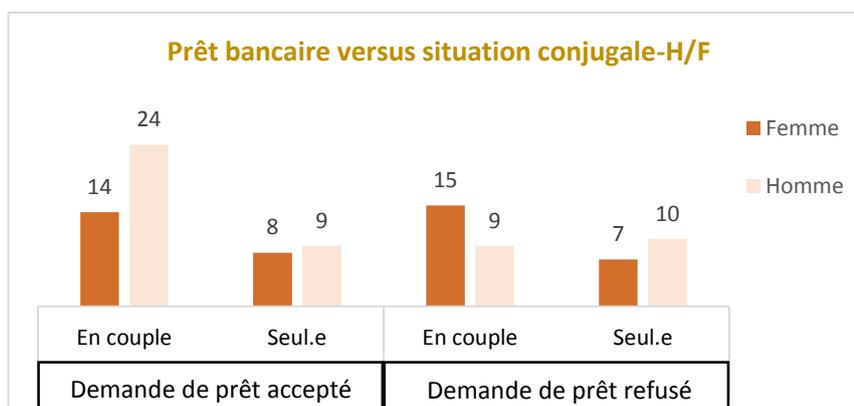


- A part pour le problème de la viabilité du projet, les réticences sont plus fréquentes pour les femmes.
- Certaines femmes ont répondu que le fait d'être femme (30%) et leur situation conjugale (11%) a influencé la décision de la

banque.

Figure 14: refus de prêt bancaire - Golzar EBRAHIMI (2022)

Puis, nous avons comparé la situation conjugale avec les refus de prêts bancaires. La figure 15 montre le nombre de personnes qui ont fait une demande



de prêt (les chiffres ne sont pas en pourcentage).

Figure 15: prêt bancaire et situation conjugale- Golzar EBRAHIMI (2022)

- Contrairement aux femmes en couple, les hommes en couple ont eu plus de chance pour obtenir un prêt bancaire.

Ensuite, nous avons comparé le financement avec l'avancement des projets d'installation (figure 16).

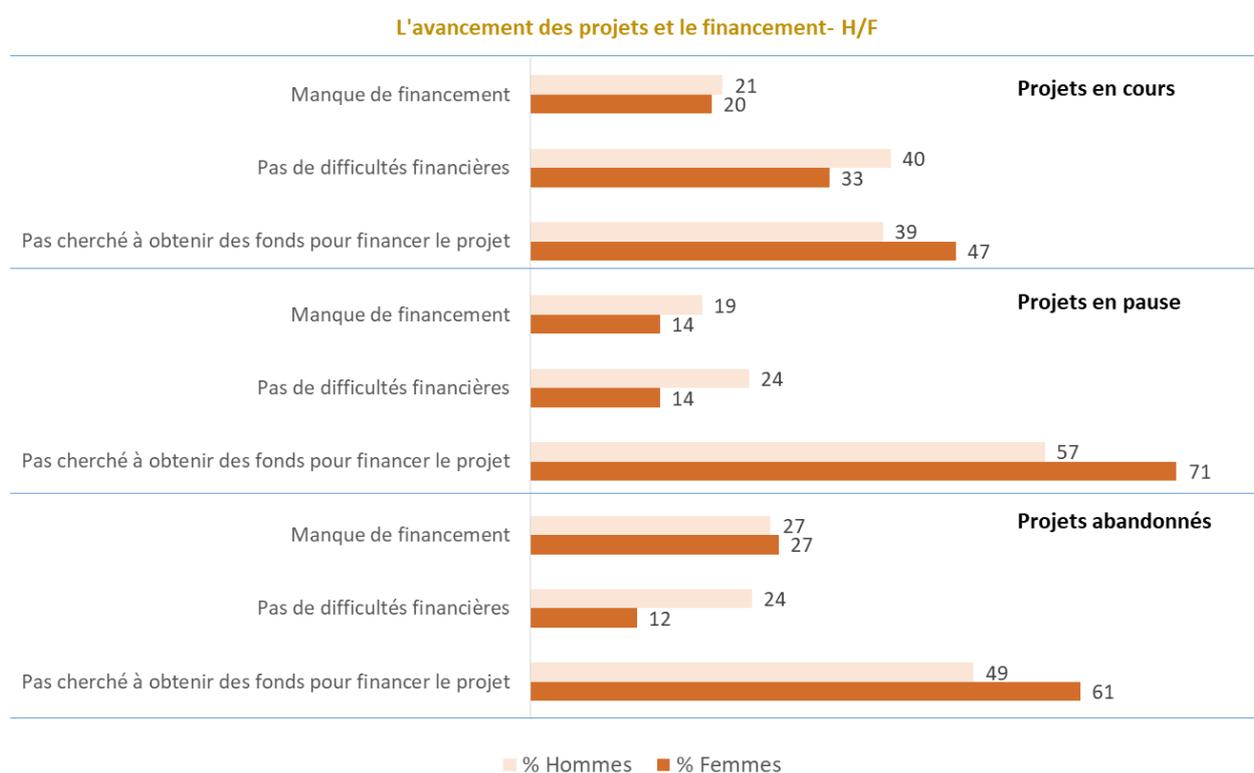


Figure 16: Avancement des projets et financement - Golzar EBRAHIMI (2022)

- Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à ne pas avoir avancé jusqu'au financement du projet. 61% ont abandonnées le projet sans chercher à obtenir des fonds contre 49% des hommes. Et 71% ont mis le projet en pause contre 57% des hommes.

4.1.6. Le type de projet d'installation

Les projets d'installation sont variés et certains sont plus vulnérables que d'autres. Voici les projets d'installation des répondant.es qui ont abandonné.es leur projet (figure 17) :

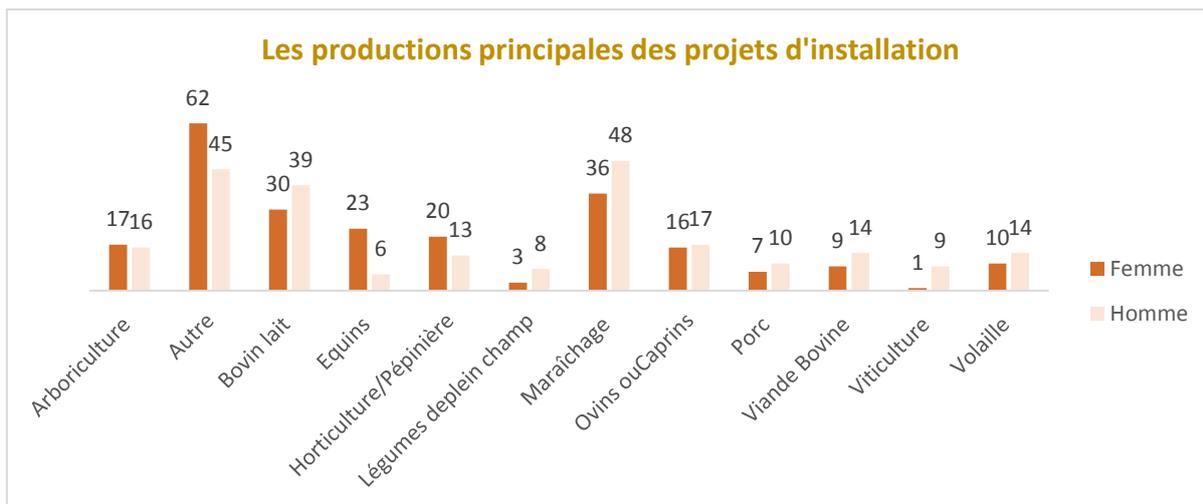


Figure 17: Les productions principales - Golzar EBRAHIMI (2022)

- 107 projets abandonnés sont des projets hors classiques (62 femmes et 45 hommes). En particulier en production de plantes aromatiques, champignons, herboristerie, thé, apiculture, et d'autres types d'élevages (ex : lama, escargots, canin, oiseaux exotiques...).
- La catégorie « autre » est varié, mais la production principale la plus fréquente dans notre échantillon est le maraîchage (36 femmes et 48 hommes). C'est également le type de projet le avec le plus grand nombre d'abandon (10 femmes et 13 hommes).
- En deuxième, nous avons les projets en bovin lait avec 69 (30 femmes et 39 hommes) personnes. Dont 10 (4 femmes et 6 hommes ont abandonné leurs projets).
- Les femmes sont plus nombreuses pour les projets en élevage équins, horticulture, plantes aromatiques et pépinières.
- Il est également important de noter que la majorité des projets de notre échantillon sont en BIO (78% de femmes et 64% d'hommes contre 22% de femmes et 36% d'hommes en conventionnel).

La figure 18 permet de comparer les surfaces prévues pour les hommes et les femmes.

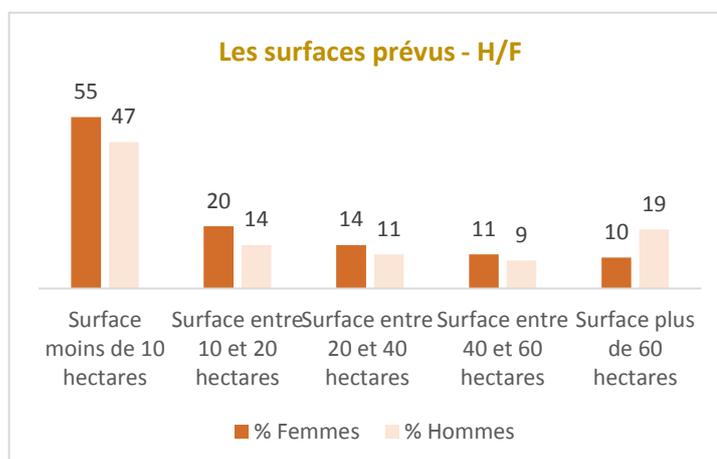


Figure 18 : Les surfaces – Golzar EBRAHIMI (2022)

Puis nous avons comparé les personnes ayant manqué de financement (figure 19) et la difficulté de trouver un foncier (figure 20) avec la surface prévu :

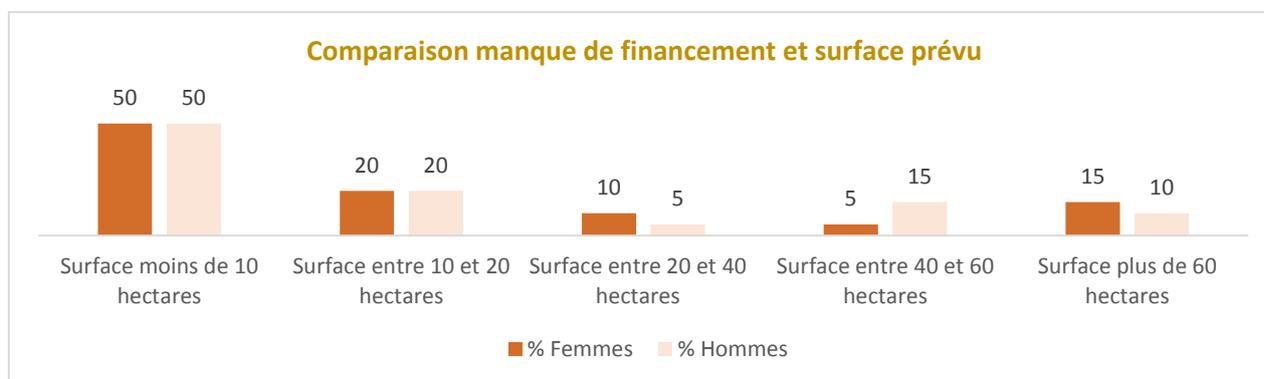


Figure 19: manque de financement et surface - Golzar EBRAHIMI (2022)

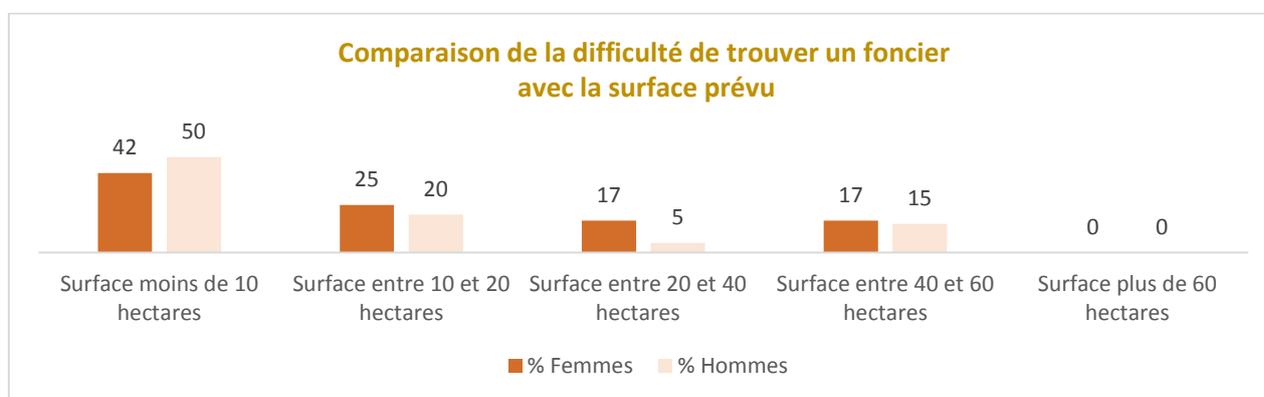


Figure 20 : Surface et difficulté de trouver un foncier - Golzar EBRAHIMI (2022)

- Nous constatons que plus la surface prévu est petite, plus il est compliqué de trouver un foncier. Au total, 63% des personnes qui ont abandonné le projet pour la recherche de foncier, avaient prévu une surface de moins de 10 hectares.
- Contrairement au fait que les prix des terres augmentent avec la surface, les personnes ayant cherché des terres agricoles pour moins de 10 hectares ont eu plus de difficultés pour financer leur projet.
- Les femmes ont plus tendance à chercher les petites surfaces tandis que les hommes sont plus nombreux à chercher les grandes surfaces pour réaliser leurs projets agricoles.

4.2. Les résultats des entretiens

13 personnes (8 femmes et 5 hommes) ont été interviewées suite à cette enquête. Parmi cet échantillon, 8 personnes avaient abandonné le projet d'installation, 3 personnes avaient mis en pause en espérant de trouver un jour le foncier ou l'exploitation idéale, et 2 personnes poursuivent toujours le projet sans compter sur les aides à l'installation. Pour la plupart des personnes interviewées, il n'existait pas seulement une raison unique pour abandonner le projet d'installation. C'est souvent plusieurs facteurs qui mènent à l'épuisement et la déception. Par exemple, le problème le plus fréquent était l'impossibilité de trouver une exploitation ou une terre adaptée au projet d'installation. Mais c'était souvent lié à d'autres facteurs comme le manque de financement pour obtenir un diplôme requis afin d'accéder aux aides à l'installation.

La section suivante illustre les freins à l'installation évoqués par les personnes interrogées. Des extraits d'entretien ont été ajoutés avec la date de l'entretien et le code H/F qui signifie le genre.

4.2.1. L'augmentation inattendue du coût de reprises après avoir choisi une exploitation

Quel que soit le genre, un obstacle très fréquent est le coût de la reprise d'une exploitation. C'était le cas de 4 personnes. Cela peut arriver pour 2 raisons.

4.2.1.1. Le changement de décision des cédants

Plusieurs personnes ont mentionné que les cédant.es peuvent créer des faux espoirs pour les porteur.ses de projet. Des cédant.es, qui ne clarifie pas la situation, et qui ne donnent pas le prix au début. Il peut même arriver qu'ils changent d'avis sur la vente de leurs biens au dernier moment. A chaque fois, les porteur.ses de projet pensent arriver au bout. Et c'est après plusieurs mois de négociation (6 mois dans 2 cas) qu'ils se rendent compte que c'est impossible d'avancer. Une situation stressante et fatigante qui peut mener à un burnout en cas de répétition.

4.2.1.2. Les investissements

Souvent, c'est après avoir trouvé une exploitation que les porteur.ses de projet prennent conscience des investissements à faire pour rénover les bâtiments ou ajouter des matériels/bâtiments. Les coûts peuvent monter beaucoup plus que le budget envisagé. C'est souvent le cas quand ils se rendent compte que le projet devrait être modifié pour être économiquement rentable. Par exemple, une porteuse de projet avait réalisé qu'elle devait

avoir au moins 200 chèvres pour être rentable alors qu'elle pensait avoir 50 chèvres. Cela nécessitait d'ajouter un deuxième bâtiment.

Puis, le deuxième problème qu'elle avait mentionné, c'était que l'exploitation n'était pas adaptée au projet. D'après son expérience, adapter une exploitation bovine en caprin était comme créer une nouvelle exploitation. Il fallait acheter un nouveau cheptel et changer l'exploitation. Ce qui avait augmenté le coup de reprise de 300,000 à 750,000 Euros.

Il est également possible que les couts augmentent suite aux investissements des cédants.

- H8 (26/07/2022) : « *le cédant a été obligé d'investir pour que l'exploitation soit rentable, et puis 6 mois plus tard il a décidé de vendre l'habitation. Donc on s'est retrouvé avec une ferme à 600 000 euros* ».

4.2.2. Manque de réseau

Sur les 13 personnes, 2 personnes ont toujours leur projet en cours. Elles ont toutes les deux un point commun : Elles font partie de plusieurs réseaux au niveau local suite à leurs activités au sein de différentes associations et leur participation aux formations.

- F3 (15/07/2022) : « *Je suis originaire du milieu agricole mais à part ça, j'ai fait une formation avec les CIVAM qui s'appelle "De l'idée au projet". L'idée pour moi c'était de gagner des compétences sociales et relationnelles. Ce qui est nécessaire pour s'insérer dans les réseaux d'agriculteurs. Il faut rentrer dans des réseaux parce que le milieu agricole n'est pas très favorable à l'arrivisme. Moi j'ai rencontré moins de problèmes parce que j'ai vraiment cherché à m'insérer dans le milieu professionnel agricole du département. J'ai monté un groupe de femmes, j'ai adhéré à Agrobio, j'ai participé à des formations...* »

Au total, 8 personnes ont mentionné que le manque de soutien et de réseau dans le milieu agricole est un facteur non négligeable qui complique le parcours d'installation.

4.2.3. Désaccord avec un.e associé.e

Les femmes ont beaucoup plus tendance à s'associer que les hommes (37% contre 7% d'après les résultats du questionnaire). Le besoin de soutien est le principal moteur.

- F2 (07/07/2022) : « *Le projet c'était de se regrouper les 3 ensembles pour mutualiser le matériel, les investissements, et aussi comme sur les 3 on est 2 mère célibataires, c'était aussi pour pouvoir se relayer avec les enfants, l'école et de se dégager du temps pour s'occuper des enfants. Et puis à 3 ont se soutien*».

Cependant, durant les entretiens, 3 femmes ont exprimé avoir eu des difficultés avec leur associé.e et 2 d'entre elles avaient arrêté le projet pour cette cause. Les raisons étaient familiale (ex : séparation entre 2 conjoints associés), et le désaccord sur le projet /l'exploitation envisagé.

4.2.4. Le type de projet

Les projets à petite surface comme les projets en maraîchage ou plante aromatiques font partie des projets avec le plus de difficulté pour acheter une terre agricole. Cela peut être lié à plusieurs facteurs :

4.2.4.1. Les petites surfaces

L'accès aux fonciers à petites surfaces est compliqué si le projet ne rentre pas dans les normes fixées par la SAFER.

Il y a également moins d'aide pour financer les projets à petite surface car c'est plutôt les projets à grande surface qui sont prioritaire aux aides du fait qu'elles nécessitent beaucoup d'investissement.

- F5 (18/07/2022) : *« Moi je n'ai pas besoin de 10 hectares. 1 hectare me suffit. C'est déjà beaucoup quand on fait tous à la main. Ce qui m'avait été conseillé par la Chambre d'agriculture c'est d'acheter une propriété avec un terrain adapté. Mais bon, c'est aussi un sacré investissement ».*

Il est même possible que le projet ne soit pas considéré comme un projet agricole par les cédant.es. C'était l'exemple d'une exploitation pépinière.

4.2.4.2. Le projet n'est pas viable techniquement ou économiquement

Ce qui pourrait être le cas de tous types de projet. Si un projet n'est pas bien travaillé, le risque de surendettement peut devenir très élevé pour les grands projets. Et pour les petits projets, il serait difficile de dégager un revenu surtout durant les premières années. Les petits projets ne sont pas systématiquement problématiques en termes de viabilité, mais c'était le cas de 2 personnes. Le premier voulait créer un élevage d'escargot qui n'était pas viable économiquement. Et le deuxième voulait créer un petit élevage de porc. Ce dernier manquait d'expérience et le technicien de la coopérative ne pensaient pas que le projet était faisable.

4.2.4.3. Condition de travail

En général, la plupart des porteur.ses de projet étaient conscient des conditions de travail qui pouvaient être dures et certain.es ont exprimé avoir été inquiet.es de ne pas réussir à dégager un salaire suffisant et le temps de travail élevé à long terme. Aucun.e des porteur.ses de projet n'avait arrêté suite à cette incertitude, mais c'était un bémol au long du parcours.

4.2.5. Les locations

2 femmes avaient pour objectif d'acheter un terrain pour réaliser leurs projets en pépinière et herboristerie. Mais elles avaient rencontré beaucoup de difficultés pour s'installer. Dans la section des types de projet, la difficulté de trouver un terrain a été évoqué. C'est pour cela que certaines personnes choisissent de louer un terrain pour commencer leur travail en attendant. Ils risquent de perdre leur travail et l'investissement pour développer le projet en cas de location sans bail agricole.

- F2 (07/07/2022) : « *Les mairies ne comprennent pas que l'on veut être propriétaires de notre terrain. On a déjà dû déménager plusieurs fois. Moi je suis en petit fruits et mes fruitiers vont crever si je déménage encore une fois. Il y a 2 ans je me suis retrouvé à la rue sans logement pour travailler. Et il est possible que cela se reproduise dans 6 mois. Je ne sais pas ce que mon petit travail va devenir. Nous ne trouvons pas de terres* ».

4.2.6. Recherche de foncier

9 personnes ont confirmé que la recherche de foncier est la principale difficulté d'un projet d'installation. Cette procédure peut prendre beaucoup de temps et d'investissement, et même quand l'accès est ouvert, il est possible que l'exploitation ne soit pas adaptée au projet. C'est donc un mélange de plusieurs facteurs qui complique la recherche d'une terre agricole. Voici les éléments liés au problème de la recherche de foncier, mis à part les difficultés mentionnées dans les sections précédentes.

4.2.6.1. Problème de communication avec la SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)

5 personnes ont mis le point sur la vente des terres agricoles par la SAFER. L'accès aux terres agricoles adaptées aux projets n'est pas facile et les entretiens reflètent un manque de communication et des tensions entre la SAFER, les cédant.es et les porteur.ses de projet.

Certaines personnes ont indiqué qu'elles ont été obligées de contacter plusieurs mois pour communiquer ou présenter le projet. Ils ont souvent l'impression que le manque d'intérêt vient du fait que leur projet n'est pas considéré et que les projets à grande surface sont prioritaires. Certaines personnes ne contactent même pas la SAFER car elles pensent que la vente des petites surfaces n'est pas possible.

- F11 (08/08/2022) : « *Actuellement un céréalier qui a cent hectares et qui veut s'agrandir de 50 hectares aura la priorité sur une personne qui veut faire du maraîchage* ».
- H13 (17/08/2022) : « *La SAFER ne divise pas les fonciers. J'ai l'exemple de quelques amis avec des projets viables économiquement mais ils ont cherché 3 hectares pendant quelques années et ça n'a pas marché. C'est une perte de temps* ».

Puis, d'autres personnes n'étaient pas satisfaites des prix que la SAFER avaient fixés. Elles ont mentionné que la qualité de la terre et l'attractivité des exploitations n'est pas toujours prise en compte et que les cédants ne souhaitent pas vendre au prix de la SAFER.

- F11 (08/08/2022) : « *Ca nous est arrivé 2 fois, ou tous c'est très bien passé, ça collait humainement et le projet avait vraiment abouti mais la SAFER a bloqué pour le prix. Donc nous on était d'accord avec les cédants et la SAFER n'avait pas voulu parce que c'était trop cher. Du coup les cédants n'ont pas vendu. Et à chaque fois on a été voir la SAFER pour présenter notre projet en leur expliquant que l'installation était finançable et que c'était en cohérence avec notre projet. Mais ils nous ont dit non. On voulait faire de l'agriculture BIO favorable à l'environnement et ces terres étaient plus adaptées au projet que des champs à l'abandon mais ils ont refusé.*»

Finalement, les porteur.ses de projet souhaitaient être plus en contact avec la SAFER, d'être écouté et de comprendre les choix et les raisons pour laquelle leurs candidatures est refusées.

4.2.6.2. Les territoires touristiques

Une autre raison qui peut compliquer la recherche de foncier, est l'attractivité d'un territoire touristique. Les territoires touristiques comme le Golfe de Morbihan sont en tension. Les porteur.ses de projet qui résident dans les communes touristiques ont plus de difficultés à s'installer en agriculture. Les terres sont achetées par des particuliers qui n'ont pas de projet agricole et qui souhaitent acheter les terrains pour d'autres objectifs comme la création d'un

RBNB. Il est donc fréquent que les terres cultivables se transforment en friche suite au manque d'entretien durant les saisons moins touristiques.

4.2.6.3. Les aides et l'accompagnement

6 personnes ont mentionné que les prix des exploitations étaient très élevés. Les aides à l'installation ne sont pas suffisantes pour les personnes plus âgées de quarante ans. Et les petits projets « atypiques » ne rentrent pas souvent dans les critères de financement.

En ce qui concerne la Chambre d'agriculture, les porteur.ses de projet souhaitaient plus de suivi pour la phase de recherche du foncier pour éviter de rester dans le flou face aux cédants. C'est surtout nécessaire pour les personnes qui n'ont pas assez de connaissances et de soutien dans le milieu agricole.

4.2.7. Discrimination

Les discriminations ne sont pas toujours décourageant pour les porteur.ses de projet. Mais c'est un facteur considérable qui influence négativement l'avancement d'un projet d'installation agricole.

4.2.7.1. Discrimination de genre

La majorité des femmes ont parlé des discriminations qu'elles avaient rencontrées. Pour autant, aucune des personnes interviewées avaient été découragé pour cette raison. Mais c'est un facteur qui a créé plus de difficulté au long de leur parcours comparé aux hommes. En particulier durant la recherche du foncier ou de l'exploitation.

- F2 (07/07/2022) : « *Notre parcours ressemble beaucoup à la BD Il est ou le patron ? Quand les agriculteurs nous voyaient arriver, ils ne nous prenaient pas au sérieux* ».

Mise à parts les agriculteurs, cela peut aussi venir de la part d'autres acteurs.

- F4 (18/07/2022) : « *J'ai fais une formation en Horticulture mais le formateur m'a dit qu'en tant que femme je ne vais pas réussir* ».

Durant les interviews, les femmes ont plusieurs fois indiqué que les hommes sont majoritairement plus forts qu'elles. Mais la force physique et le projet varie d'une femme à une autre. Une femme avait mentionné qu'elle n'aurait pas pu autant évoluer le projet si elle

était une femme seule. C'est l'une des raisons pour laquelle les femmes ont plus tendance à s'associer.

- F11 (08/08/2022) : « *Je n'ai jamais rencontré de discrimination. Mais je pense que dans la plupart des cas, je n'aurais pas eu accès aux opportunités qui se sont présentées si mon conjoint n'était pas présent. Lui, il est très physique. Les agriculteurs l'acceptent plus facilement. Je n'aurais pas pu aller aussi loin si j'étais seule* ».

Selon elle, les agriculteurs ne faisaient pas confiance aux femmes car le métier demande beaucoup de force. Ce qui est une réalité pour certaines femmes, mais une discrimination quand le refus devient systématique.

4.2.7.2. Discrimination pour le type de projet et les pratiques envisagés

Le choix du label et des pratiques agricoles des porteur.ses de projet et souvent critiqué par leurs opposants et cela peut créer des tensions entre les voisinages.

- F2 (07/07/2022) : « *Il y a vraiment des coins en Bretagne ou si tu dis que tu es en BIO tu es considéré comme un doux rêveur incompetent. Il n'y a pas beaucoup de solidarité des deux cotés* ».

4.2.7.3. Discrimination par les locaux

Hommes et femmes ont mis le point sur la difficulté de s'installer quand ils.elles ne sont pas issus du milieu agricole ou local. Le stigma de « l'étranger » peut même devenir problématique quand on a quitté la commune pour quelques années.

- F4 (18/07/2022) : « *J'ai grandi dans le Finistère dans un milieu agricole mais comme j'avais vécu quelques années à Paris on m'appelait la Parisienne. Les gens du coin n'appréciait pas trop mon installation* ».

4.2.7.4. Concurrence entre porteur.ses de projet

La difficulté d'accès à la terre et la forte compétition du marché peut créer beaucoup de concurrence entre les porteur.ses de projet. Parmi les interviewé.es, un homme et une femme avaient rencontré des discriminations de la part des autres porteur.ses de projets en concurrence. Ces derniers cherchaient à les décourager pour éviter leur installation. Il y a eu également des soucis sérieux de divulgation d'information confidentiel sur leur projet qui a mener à l'échoue de l'installation.

4.2.8. La situation familiale

Les porteur.ses de projet ayant fondé une famille prennent en considération l'impact de leur projet d'installation sur leur famille. Toutefois les femmes ont fait référence à leur situation familiale plus souvent que les hommes. Voici les points évoqués :

4.2.8.1. Etre mère

Certaines mères de famille étaient plus investies dans les tâches ménagères et la garde des enfants que leur conjoint. Ceci était considéré comme un frein pour suivre les formations et s'installer en agriculture.

Elles ont également mentionné l'inquiétude de leur conjoint du fait qu'elles n'y arrivent pas à assumer leur rôle de mère après l'installation.

4.2.8.2. Les besoin financiers

Le manque de soutien d'un.e conjoint.e n'est pas seulement pour la charge parentale, mais pareillement pour les risques financiers. Pour la plupart, elles prennent moins de risque que les hommes.

Les femmes étaient plus inquiètes pour le manque de revenu avec les enfants.

- F9 (04/08/2022) : « *J'étais mère de famille, j'avais très peur de ne pas avoir suffisamment de revenu pour mes enfants pendant la formation. La formation que je souhaitais faire durait 2 ou 3 ans. Au final mon mari a suivi une formation et j'ai continué à travailler* ».

4.2.8.3. Exploitation inadaptée à la vie familiale

Certaines personnes veulent s'installer à vie sur une exploitation. Le lieu et la localisation doit non seulement être adaptée au projet, mais aussi à la vie de famille. La proximité à l'école et les commerces est une priorité pour les pères et les mères de famille.

4.2.9. Les formations et les diplômes agricoles

Le manque d'expérience ou de diplôme requis est un frein important. D'après les porteur.ses de projet, un diplôme agricole est nécessaire pour avoir accès aux aides comme la DJA et d'être considéré prioritaire lors de la recherche du foncier. Il est également important d'être formé pour se lancer dans un projet agricole.

Les problèmes sont variés. Soit les personnes n'ont pas eu accès aux formations, soit ils ont participé mais la formations n'a pas été suffisante pour l'installation en agriculture.

4.2.9.1. L'emploi du temps des personnes actives

Les salariés ont également exprimé leur déception vis-à-vis l'accès aux formations.

Les formations proposées ne se déroulent pas en weekend et les horaires ne sont pas adaptées pour continuer à travailler.

4.2.9.2. Les prix des formations

Certaines personnes ont mentionné avoir eu besoin de suivre une formation. Mais le prix n'était pas abordable et elles n'ont pas eu l'accès aux aides comme Transition Pro (ancien Fongesif) ou le CPF (Compte Personnel Formation) pour financer la formation.

4.2.9.3. La distance

Le lieu de formation est important car beaucoup de personnes ne peuvent pas se déplacer à long terme. Plusieurs personnes ont mentionné la nécessité de créer plus de formation en ligne quand la présence sur le terrain n'est pas nécessaire.

- F5 (18/07/2022) : *« la formation PPAM que j'avais trouvé était dans le sud de la France. Mais c'était impossible de partir 6 mois en Provence avec mes 3 enfants ».*

4.2.9.4. La mécanisation

Le travail avec les outils de mécanisation et la conduite des tracteurs n'est pas nécessaire pour tous les projets agricoles. Cependant, la maîtrise des machines est indispensable pour certains projets agricoles et c'est un des facteurs importants qui fait partie des freins à l'installation des femmes. 5 personnes ont mentionné que les hommes sont généralement mieux formés que les femmes quand il s'agit de l'apprentissage du travail avec les outils de mécanisation et la conduite des tracteurs. Cette partie fait également référence aux discriminations, mais elle est incluse dans la section des formations pour montrer les freins liés aux formations. Voici certains extraits des interviews :

- F1 (05/07/2022) : *« J'ai commencé par travailler chez un éleveur caprin et j'avais envie de savoir comment manipuler un tracteur. Après quelques semaines de stage, je lui ai demandé de me montrer comment manipuler un tracteur. Et il m'a dit ok. Il s'installe au volant, et moi je m'installe à côté et là il me fait : "Alors ce*

bouton là c'est pour allumer machin, ça c'est pour truc..." Et au final il me dit "bon bah je t'ai montré comment manipuler un tracteur. Tu peux descendre" ».

- H11 (08/08/2022) : *« Quand j'étais en formation pour le BPREA (il y a 4 ans), j'ai vraiment bien appris dans le détail à travailler avec un tracteur. Et puis on pouvait monter seul. Par contre, les filles ne montaient jamais seule et les formateurs ne les montraient pas autant chose que les garçons. Pour eux c'était évident qu'elles n'allaient pas travailler avec le tracteur donc ça ne servait à rien de s'impliquer. Par contre ils insistaient beaucoup plus avec les femmes sur la sécurité ».*
- F3 (14/07/2022) : *« Ce que j'avais besoin d'apprendre c'était la tronçonneuse. Moi dans mes parcours je n'ai absolument pas fait de mécanique. Ni en stage, ni en formation je n'ai pas appris. Ça aurait été bien si on faisait un peu de mécanique. S'il y a un truc qui casse ou autre chose je suis bloquée si mon mari est absent ».*
- F4 (18/07/2022) : *« J'ai appris toute seule tous ce qui est manuel et lié à la mécanisation. J'aurais bien aimé avoir eu une formation mais non j'ai dû gérer tous ».*
- H10 (05/08/2022) : *« J'ai travaillé avec 4 femmes et c'est vrai qu'elles n'avait pas appris grand choses sur tous ce qui est mécaniques. Je les ai appris à gérer. Il y a du progrès à faire sur les formations ».*

4.2.10. L'âge

Dans certaines situations il peut être possible que la personne elle-même ne s'imagine pas pouvoir surmonter les obstacles due à son âge. Et dans d'autre, l'âge est un réellement un frein.

4.2.10.1. Les aides à l'installation

En général il existe des aides à l'installation après 40 ans, mais elles sont inférieures à la DJA et aucun.es des interviewé.es ne souhaitaient bénéficier.

2 hommes et 1 femme ont mentionné qu'ils ne se voyaient pas aller plus loin car l'accès aux aides n'était plus possible. Ce scénario arrive dans 2 situations ; Le premier c'est quand la personne a commencé le parcours entre 2 ou 3 ans avant les 40 ans en comptant sur les

aides de la DJA. Si après une longue recherche de foncier, elle dépasse les 40 ans, elle ne sera plus légitime.

Et dans le deuxième scénario, la personne souhaite s'installer après 40 ans en espérant que d'autres aides seront suffisante. Ce qui n'est pas toujours possible.

4.2.10.2. Prêt bancaire

2 hommes dans leur quarantaine ont mentionné qu'ils n'avaient pas souhaité demander un prêt bancaire car ils pensaient être trop âgé au regard des banques.

4.2.10.3. Le déménagement

Il est souvent nécessaire d'agrandir la zone de recherche pour trouver l'exploitation idéale. Pour les plus jeunes, c'est généralement plus simple de changer de vie et de s'ancrer dans un autre territoire. Surtout quand ils n'ont pas encore fondé une famille.

4.2.11. Autres causes d'abandon

Il existe également 2 autres facteurs qui ne sont pas considéré comme freins mais qui pourrait encourager les gens à mettre fin à leur projet d'installation :

4.2.11.1. L'évolution de la situation personnelle

L'évolution de la situation personnelle comme un changement positif au niveau professionnelle (ex : promotion, un contrat en CDI), un changement de vie (ex : immigration) ou la découverte d'une nouvelle opportunité. C'était le cas de 2 hommes.

4.2.11.2. La réalité de l'installation en agriculture

2 hommes et 1 femme ont mentionné avoir abandonné leur projet après avoir pris conscience de toutes les démarches administratives, les réglementations et certains aspects du métier. C'est souvent en formation qu'ils.elles réalisent qu'un projet d'installation ne leur convient pas.

- F9 (04/08/2022) : « *En formation j'ai compris que l'on devait passer beaucoup de temps derrière l'ordinateur. Qu'au niveau administratif c'était très lourd. Que les réglementations pour l'accès aux terres c'était très compliqué. Même la gestion des semences est réglementée. C'était trop pour moi* ».

4.2.12. Conclusion des entretiens

En général les deux genres partagent les mêmes difficultés. Pour autant, certains freins sont plus fréquentés par les femmes. Cette illustration (figure 21) permet de visualiser l'ensemble des problèmes abordés par les personnes interrogées :

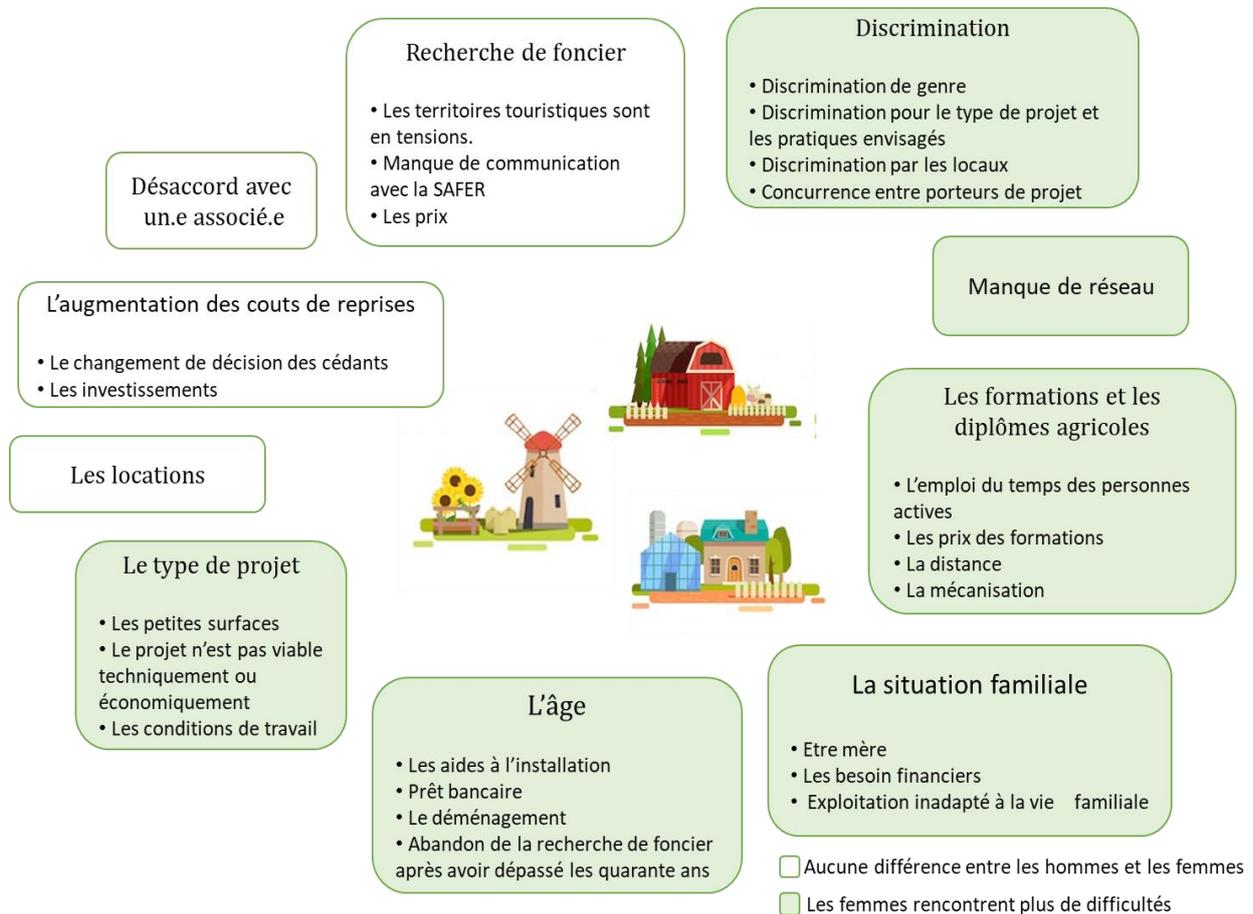


Figure 21: les freins à l'installation d'après les entretiens - Golzar EBRAHIMI (2022)

4.3. Discussion

Dans cette partie nous allons analyser les résultats pour vérifier si elles confirment nos hypothèses :

H1 : Les femmes ont en général moins de capital économique que les hommes pour financer leur projet d'installation.

➤ **Résultats quantitatifs :**

Le problème le plus fréquent est le manque de financements pour les deux genres (femmes et hommes). 20% des hommes et des femmes ont répondu que c'est l'une des raisons pour lesquelles ils ou elles ont abandonné leur projet

d'installation. Cependant, les femmes sont moins nombreuses à arriver jusqu'à cette étape. En général, les porteur.ses de projet commencent à chercher les financements après avoir trouvé le foncier qui leur convient. Mais beaucoup de femmes arrêtent ou mettent en pause le projet souvent avant d'avoir trouvé le foncier ou l'exploitation.

Les résultats de notre questionnaire d'enquête montrent que les femmes ont plus de difficultés que les hommes à obtenir un prêt bancaire. Autrement dit, elles ont plus de difficultés pour assurer le financement de leur projet d'installation.

➤ **Résultats qualitatifs :**

Souvent le manque de capital économique peut générer un cercle vicieux dans lequel le.la porteur.se de projet reste bloqué.e. Si la personne n'arrive pas à financer son diplôme agricole, elle ne pourra pas bénéficier des aides à l'installation ou d'un prêt bancaire même si elle a acquise les compétences nécessaires. Dans ce cas, elle devrait trouver d'autres moyens pour financer son projet.

Le nombre de femmes plus âgées que 40 ans est plus élevé que les hommes. Elles ont souvent la charge des enfants, nombreuses arrivent dans le milieu après une reconversion professionnelle, et commencent une formation tardivement.

Les femmes ont également beaucoup plus tendance à s'associer d'une part pour s'entraider, d'autre part pour partager les investissements (donc le risque). Nous avons également constaté que les mères de familles parlent souvent de leurs enfants durant les entretiens, pour expliquer leur décision de ne pas prendre des risques financiers.

➤ **Conclusion :**

L'hypothèse est partiellement vraie. Nous n'avons pas trouvé suffisamment de données pour confirmer que les femmes ont généralement moins de capital que les hommes. Toutefois, les résultats confirment qu'elles se retrouvent plus souvent dans des situations compliquées pour financer leur projet.

H2 : Les réglementations publiques et les aides à l'installation actuelles sont plus adaptées aux projets d'installation à grande surfaces. Si les femmes ont plus tendance à s'orienter vers les projets à petites surfaces, leurs projets sont moins soutenus.

➤ **Résultats quantitatifs :**

D'après les résultats de l'enquête quantitative, il est plus compliqué de trouver et de financer l'achat des petites surfaces agricoles. C'est l'une des raisons pour laquelle les porteur.ses de projets qui cherchent des petites surfaces abandonnent plus souvent leur projet d'installation.

Il est important de noter que les femmes sont effectivement plus nombreuses à chercher les exploitations avec des petites surfaces. Elles sont moins nombreuses que les hommes sur des grandes surfaces. Les croisements de données des abandons de projet pour manque de financement et les surfaces prévues montrent que les femmes sont moins nombreuses à avoir abandonné un petit projet agricole pour manque de financement. Cela peut s'expliquer du fait qu'elles ont plus tendance à s'associer (s'entraider) ou d'abandonner pendant la phase de recherche de foncier ou d'exploitation, sans chercher des financements.

➤ **Résultats qualitatifs :**

Plusieurs personnes ont confirmé avoir rencontré plus de difficultés pour trouver une petite surface adaptée au projet. En générale, la réalisation des projets à petites surfaces devrait coûter moins cher que les projets à grandes surfaces Mais nous avons constaté que les porteur.ses de projet se retrouvent avec beaucoup d'investissements et de difficulté pour financer. Par exemple, pour une personne qui cherche 2 hectares, on lui propose d'acheter une maison d'habitation avec un grand terrain car cela est plus simple que de trouver une terre nue. Ce qui est bien loin du prix de l'achat d'un terrain de 2 hectares.

Mise à part l'investissement, l'installation sur des petites surfaces demande plus de temps de recherche. C'est là que les problèmes liés à la SAFER sont survenus plusieurs fois au long des entretiens. La SAFER joue un rôle important pour rendre les terres agricoles accessibles en comparaison à d'autres pays européens. Mais le manque de communication et d'investissement pour les projets qu'ils ne considèrent pas convainquant peut mener les porteur.ses de projet à petites surfaces au burnout après avoir passé beaucoup de temps pour la recherche et la sensation d'être discriminé.

➤ **Conclusion :**

Avec les éléments présentés, on peut dire que l'hypothèse émise (H2) se vérifie. Les aides à l'installation et les services de la SAFER ont pour objectif de faciliter l'installation en agriculture. Mais les réglementations et les conditions actuelles ne favorisent pas les porteur.ses de projet qui souhaitent s'installer sur une petite surface.

H3 : Les discriminations de genre influencent négativement l'installation des femmes en agriculture.

➤ **Résultats quantitatifs :**

Un quart des femmes ont répondu avoir rencontré des discriminations de genre dans le milieu agricole. Par contre, le taux d'abandon pour la difficulté d'intégration est de 7% pour les femmes et les hommes. La discrimination de genre n'est pas le seul facteur qui influence la difficulté de s'intégrer dans le milieu.

Par contre, le fait que les femmes n'abandonnent pas généralement leur projet suite aux discriminations de genre ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de problèmes durant leur parcours d'installation.

Elles ont beaucoup plus de difficultés avec les cédant.es (dont 9% ont indiqué que qu'un.e cédant.e ne souhaitait pas transmettre à une femme). Elles rencontrent également plus de freins pour convaincre les banquiers (30% des femmes ont répondu qu'être une femme influence la décision de la banque, et 11% contre 2% des hommes ont répondu que leur situation conjugale a posé problème). Puis, nous avons également les freins liés à leur situation familiale dont 21% des femmes affirment que la charge des enfants a influencé l'avancement de leur projet contre 12% des hommes.

Selon notre enquête, les personnes non issues du milieu agricoles rencontrent plus d'obstacles et de discriminations. Les femmes non issues du milieu sont plus nombreuses que les hommes à être discriminées.

➤ **Résultats qualitatifs :**

Les discriminations de genre sont plus présentes au sein des formations. En particulier dans la conduite des machines agricoles et dans les formations mécaniques.

Certaines répondantes se sont également exprimées d'avoir été conscientes qu'elles allaient rencontrer des difficultés dans le milieu avant de se lancer dans le

projet. Et donc, trouver un.e ou plusieurs associé.e.s était une stratégie pour faire face à ces difficultés. Ce qui peut expliquer la différence importante des projets en association entre les hommes et les femmes.

Et certaines ont dit qu'elles n'avaient pas rencontré de discriminations de genre parce qu'elles avaient été associées avec un conjoint ou une personne qui se mettait en avant pour être en contact avec les réseaux et les autres agriculteurs.trices.

➤ **Conclusion :**

Les résultats confirment notre hypothèse. Les discriminations de genre rendent le parcours d'installation des femmes beaucoup plus compliqué que les hommes. Les femmes non issues du milieu agricole en particulier sont plus vulnérables face aux contraintes.

Autres enseignements des 2 enquêtes

En complément de ces 3 hypothèses, nous citerons :

➤ **Les formations agricoles :**

Les formations ne sont pas toutes adaptées aux personnes actives. Si la formation est trop longue, ou en semaine, les porteur.ses de projet ne pourront pas participer aux formations. L'accès aux formations pour l'acquisition de compétences est primordial pour réussir son projet d'installation.

Nous avons également constaté que les femmes ont plus de difficultés à se libérer pour participer aux formations agricoles.

➤ **L'âge :**

L'une de nos questions était : **Si c'était à refaire, qu'aurez-vous fait différemment ?** En réponse, beaucoup de personnes regrettaient de ne pas être installées avant 40 ans. Certaines ont commenté qu'il est difficile d'obtenir des fonds (aides et prêt bancaire) après 40 ans. D'autres, ont mentionné qu'il est important d'agrandir sa zone de recherche quand on ne trouve pas d'exploitation dans le voisinage. Ce qui peut être compliqué pour les personnes plus âgées qui ont plus d'ancrage local après avoir vécu des années dans un territoire.

➤ **Le manque de réseau :**

Une intégration locale dans les réseaux est l'une des clefs de la réussite. Le manque de soutien local peut rendre l'installation précaire. Surtout quand le projet est différent.

➤ **La transmission :**

Certain.es porteur.ses de projet ont souhaité que les structures de conseil interviennent auprès des cédant.es pour éviter les problèmes durant les négociations pour transmettre une exploitation. Car les changements de décisions peuvent causer la perte de temps et l'épuisement des porteur.ses de projet à long terme.

➤ **L'accès aux terres agricoles**

L'une des plus grandes difficultés du parcours d'installation et de trouver une exploitation/foncier.

Ceci est un grand problème en particulier dans les territoires touristiques.

Les parents ont plus de difficultés pour trouver une exploitation car mis à part la recherche d'une terre adaptée à leur type de projet, ils doivent également considérer l'attractivité du territoire et l'accès aux écoles et aux commerces pour la famille. Les personnes associées sont également plus susceptibles à mettre fin au projet si elles ne trouvent pas une exploitation qui répond à leurs attentes.

4.4. Perspectives et conclusion

Cette enquête sociologique a dégagé des éléments explicatifs. Nous proposons d'enrichir cette recherche à la suite par le traitement statistique de données pour obtenir plus de précision.

Puis, il serait pertinent d'élargir nos profils étudiés (échantillon) en ajoutant les personnes installées en Bretagne depuis 2016. Cela nous aidera à comparer les résultats avec l'ensemble des porteur.ses de projets qui ont réussi à s'installer et d'analyser les différences.

Les freins analysés dans ce travail sont : les difficultés financières, les freins socio-culturels et les difficultés relationnelles (famille, associé.e, cédant.es, formateur.trice, réseaux locaux), les obstacles liés aux réglementations et les politiques agricoles, les changements imprévisibles aux cours du parcours, et les freins techniques ou économiques qui remettent en question la viabilité de certains projets agricoles.

Au regard de ce travail, nous pouvons confirmer mis à part **la discrimination de genre**, les hommes et les femmes subissent les mêmes difficultés. La seule différence est le nombre de

freins cumulés pour les femmes. En particuliers porteuses de projet non issues du milieu agricole, et les mères de famille.

Pour conclure, la problématique développée dans cette étude est un premier pas permettant d'avoir une vision globale des freins à l'installation en agriculture. Pour affiner cette analyse il serait pertinent d'une part d'augmenter l'échantillon d'étude, et d'autre part d'affiner les freins identifiés par une analyse multifactorielle.

Pour les Chambres d'agriculture de Bretagne, cette étude a permis d'amener un échange avec les acteurs de l'installation sur les actions et les accompagnements à mettre en place pour sécuriser les parcours des porteur.ses de projets. Présenter au SPACE 2022, un webinaire est programmé cet hiver pour continuer les échanges et l'analyse développée. Ce travail n'est qu'un point de départ pour générer d'autres études

5. BIBLIOGRAPHIE

Sources académiques

Barthez, A. (2005). Devenir agricultrice: à la frontière de la vie domestique et de la profession. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 289-290, p. 30- 43.

Bessière, C. (2008). « Travailler à l'extérieur » : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs. *Nouvelles Questions Féministes*, 27, p. 53-66.

Bessière, C. (2016). L'argent dans les couples mixtes agriculteur/salariée en France. Rapports de pouvoir, négociation et autonomie individuelle dans les couples et les maisonnées exploitantes.

Texte paru dans Belleau H. et Henchoz C. (2008), *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*, Harmattan Paris.

Bessière, C. Giraud, C. & Renahy, N. (2008). Famille, travail, école et agriculture. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement-Review of agricultural and environmental studies*, INRA Editions, pp.5-19. hal-02664881

Bessière, C. & Gollac, S. (2014). Le fils préféré? Le repreneur et ses frères et sœurs dans les familles d'indépendants contemporaines. *Le travail et la famille en milieu rural (16e-21e siècles)*, Presses Universitaire de Rennes, p.255-274, 978-2-7535-2910-6.

Bessiere, C. & Gollac, S. (2021). Capital. Dans : Juliette Rennes éd., *Encyclopédie critique du genre*. Paris: La Découverte, p. 116-126.

Bontron, J. C. (2014). Les statistiques pour une approche de genres dans la population agricole française. *Pour*, 222, p. 63-74.

Comer, C. (2016). Ne pas faire mauvais «genre». Les timides mutations de la représentation des femmes dans la presse agricole bretonne. *Études rurales 2016/2 (n° 198)*, p.77-96

Comer, C. (2021). Entre agricultrices? Les incidences équivoques d'un engagement non mixte. *Métropolitiques*. En ligne le 8 mars 2021. URL: <https://metropolitiques.eu/Entre-agricultricesLesincidences-equivoques-d-un-engagement-non-mixte>.

Duperray, L. (2019). *Favoriser l'égalité femmes-hommes dans les organismes de développement en agriculture durable, l'exemple du Civam Adage 35*. Sciences du Vivant. q-bio. dumas-02365405

Giraud, C. & Rémy, J. (2021). Être ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs. In *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre*. EDP Sciences, p. 305-326

Hofmann, E. (2019). Fiche thématique Genre et agriculture: Alimenterre CFSI. [\(halshs02571733\)](#)

Nicourt, C. (2014). Le lent dévoilement du travail des agricultrices. *VertigO: la revue électronique en sciences de l'environnement*, 14(1).

Rieu, A. (2004). Agriculture et rapports sociaux de sexe: La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture. *Cahiers du Genre*, 37, p. 115-130.

Tchékémian, A. (2014). Être agricultrice en France au xxie siècle. La reconnaissance du statut d'exploitante agricole. *Études rurales*, (193), p.61-78.

Littératures grises

Adage 35 " Egalité femmes-hommes en agriculture, Les Elles de l'ADAGE". (2019). Consulté à l'adresse <https://www.adage35.org/egalite-femmes-hommes-en-agriculture-les-elles-de-ladage/>

Avec quels financements?, s'installer en agriculture. Chambre d'agriculture France. Consulté à l'adresse <https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/sinstaller-en-agriculture/avec-quelsfinancements/>

Bihler, A. Jérôme, L. Miéville-Ott, V. (2013). La place des femmes en agriculture- Participation des femmes dans les exploitations agricoles et dans les organisations professionnelles agricoles en Franche-Comté et en Suisse. FARA. Consulté à l'adresse <https://agripedia.ch/pfo/wpcontent/uploads/sites/9/2018/11/rapport-final-FARA-version-OK-23.10.2013.pdf>

Billon, A. Bouchoux, C. Gonthier-Maurin, B. Laborde, F. Mandelli, D. & Monier, M. (2017). Rapport d'information n°615 (2016-2017). Fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur les femmes et l'agriculture: pour l'égalité dans les territoires. Enregistré à la Présidence du Sénat. Consulté à l'adresse <https://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-6151.pdf>

Création, reprise, transmission- Les chiffres-clés 2020. (Juin 2021). *Chambres d'agriculture de Bretagne*. Consulté à l'adresse [http://www.transmission-en-agriculture.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/35542/\\$File/Creation%20Reprise%20Transmission%202020.pdf?OpenElement](http://www.transmission-en-agriculture.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/35542/$File/Creation%20Reprise%20Transmission%202020.pdf?OpenElement)

De Dianous, G. Dubourg, V. Picard, V & Pionetti, C. (2019). Devenir Paysanne, un guide sur l'installation agricole au féminin. *ADEAR 05 et GRAAP*. Consulté à l'adresse https://www.confederationpaysanne.fr/extra/pdf_global/DevenirPaysanneGuideSurInstallationAuFeminin.pdf

Forget, V. Depeyrot, J.N. Mahé, M. Midler, E. Hugonnet, M. Beaujeu, R. Grandjean

A. Hérault, B. (2019). *Actif'Agri*. Transformations des emplois et des activités en agriculture. Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française. Paris.

Guérillot, A. (2018). Quelle est la place des femmes dans l'agriculture biologique ?. FNAB en partenariat avec l'Agence Bio. Consulté à l'adresse http://www.fnab.org/images/actions/MEP_FEMMES_EN_AB_PAGE_A_PAGE_VF.pdf

Infographie- La place des femmes dans l'agriculture. (2020). Agreste Graphagri, DGER. *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation*. Consulté à l'adresse <https://agriculture.gouv.fr/infographie-la-place-des-femmes-dans-lagriculture>

La population féminine en agriculture en 2019 - Infostat. *Statistiques MSA*. (2021, 4 mars). Consulté à l'adresse <https://statistiques.msa.fr/publication/la-population-feminine-en-agricultureen-2019>

[infostat/#:~:text=En%202019%2C%20la%20population%20active,%25%20des%20non%20sala%20ri%C3%A9s%20agricoles.](#)

Le Boëdec, N. Fages, B. Guichard, S. (2020). Enquête. Femmes paysannes : s'installer en agriculture freins et leviers. *FADEAR dans le cadre d'un projet Multipartenarial*. Consulté à l'adresse

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/enquete_femmes_paysannes_installation.pdf

Les femmes dans le monde agricole- *Analyse n°38*. (2012). Centre d'études et de prospective. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Consulté à l'adresse

https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/alimentation/pdf/V1_Analyse38Femmes

I. Annexe : La structure du questionnaire d'enquête

Les informations recherchées		Objectifs
Les différents profils (H et F) :	<ul style="list-style-type: none"> • NIMA / IMA • Situation conjugale • Age • Diplôme agricole 	Comprendre quels sont les profils qui sont susceptibles de rencontrer plus de difficultés.
L'état d'avancement des projets d'installations (H et F):	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon • Pause • Installation sans aide 	Identifier les différents parcours permettant une analyse plus fine des freins à l'installation.
Type de projet d'installation prévu (H et F) :	<ul style="list-style-type: none"> • Production principale • Surface • BIO /conventionnel • Activité de transformation ou de service • Type de reprise • Installation en individuelle/ en société 	Identifier les types d'exploitations et les projets qui pourraient être plus vulnérables face à l'abandon de l'installation.

<p>Les éléments qui peuvent influencer négativement l'avancement d'un projet d'installation (H et F) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de foncier et d'exploitation adaptée au projet • Manque de capital • Le projet n'étant pas viable économiquement • Le projet n'étant pas viable techniquement • Désaccord avec un associé • Manque de compétences requises • Impossibilité de suivre les formations demandées • Gestion de la vie familiale et professionnelle • Discrimination de certains profils pour différentes raisons (femme/ origine agricole/ étranger/ type de projet). <p>+ Un champ de commentaire libre</p>	<p>Comprendre quels sont les obstacles plus fréquents.</p>
<p>Avis sur les formations et le plan d'accompagnement (H et F) :</p>	<p>Nous avons laissé des champs libres pour ces 2 questions</p>	<p>Comprendre les différents points de vue des porteur.ses de projet. Ceci pourrait contribuer à améliorer les formations et le plan d'accompagnement proposer par la Chambre d'agriculture.</p>

<p>Les besoins des porteur.ses de projet et leur ressentie (H et F) :</p>	<p>Retravailler le projet Trouver un site Trouver des financements Acquérir de nouvelles compétences (formations) Acquérir d'autres expériences (stages, salariat) Etre contacté par un.e conseiller.illère Poursuivre une autre voie Autre + un champ libre pour qu'ils expriment leurs ressentis sur cette expérience.</p>	<p>Comprendre les besoins actuels des porteur.ses de projets qui n'ont pas donné.es suite.</p>
<p>Leurs disponibilités pour être contactés pour la suite de l'enquête :</p>	<p>Participation en entretien</p>	<p>Cette question nous a permis d'échantillonner pour mener les entretiens.</p>

Tableau 6: la structure du questionnaire d'enquête - Golzar EBRAHIMI (2022)

ii. Annexe : Questionnaire d'enquête

Quels sont vos liens avec l'agriculture ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
J'ai grandi dans le milieu agricole/ Famille (SQ001)	176	37.13%
J'ai travaillé dans le domaine agricole (SQ002)	199	41.98%
J'ai une formation agricole (SQ004)	224	47.26%
Mon conjoint est agriculteur/ Ma conjointe est agricultrice (SQ003)	21	4.43%
Aucun (SQ005) 121	121	25.53%

Avez-vous vécu en Bretagne avant votre projet d'installation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (AO01)	417	87.97%
Non (AO02)	57	12.03%

Aujourd'hui, où en êtes-vous dans votre projet d'installation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Le projet est en cours (AO01)	221	46.62%
J'ai abandonné mon projet d'installation (AO02)	100	21.10%
Je fais une pause car mon projet est reporté à une date ultérieure (AO03)	122	25.74%
Je suis installé.e (AO05)	31	6.54%

Pourquoi avez-vous arrêter votre projet d'installation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Je n'ai pas trouvé de foncier (SQ003)	27	5.70%
Je n'ai pas trouvé d'exploitation (SQ002)	17	3.59%
Manque de capital (SQ001)	40	8.44%
Le projet n'était pas viable économiquement (SQ012)	13	2.74%
Le projet n'était pas viable techniquement (SQ011)	3	0.63%
Je n'ai pas les compétences requises (SQ006)	14	2.95%
Je n'ai pas pu suivre les formations demandées (SQ005)	16	3.38%
Désaccord avec un.e associé.e (SQ013)	3	0.63%
Gestion de la vie familiale et professionnelle (SQ010)	19	4.01%
Difficultés d'intégration dans le milieu agricole (SQ009)	14	2.95%
J'ai changé de projet (SQ007)	20	4.22%
Autre	21	4.43%
Non affiché	374	78.90%

Identifiant (ID)	Réponse
68	Les banques ne veulent pas nous donner un crédit
128	revenus espérés pas suffisants

217	nécessité d'une réponse ARS
230	Trop de choses "lourdes" à gérer... Je vieillis et, malheureusement, pas en santé,
237	ce qui me gêne l'optimisme. je suis actuellement en CDD - secteur bio. Gestion durable du sol - le conventionnel c'est la cata. Mais je vois les difficultés du métier et le rythme de mon patron. C'est intenable sur la durée pour le commun des mortels. je vais rester un temps dans le secteur en tant que salarié. En 35h le même salaire que son boss qui en fait 70 ...
258	Pas d'accompagnement à la sortie du diplôme BPREA, il faut se débrouiller seul pour la recherche d'exploitation ! Quand on est non issue du milieu agricole c'est peine perdue
304	Administratif écrasant
342	Bénéfices trop faibles face aux investissements
383	Trop de pression des conventionnelles, pas assez de soutien en agriculture biologique.
390	Pas de soutien familial
396	Mon dossier d'inscription à la formation permettant d'obtenir le droit d'installation sur une ferme familiale n'a pas été retenu. Au centre de formation de Combourg. Aucun rendez-vous ne m'a été accordé !
414	Soucis de santé
421	- mauvaises expériences avec un tracteur, - les parcelles de terre étaient en location et non bio au milieu de parcelles traitées. Le sol était de la roche mère. difficile d'avoir un forage.
430	Impossibilité de créer ma propre entreprise sur mon propre terrain
432	Reprise de l'exploitation par les propriétaires pour leur fils
449	Invalidité
451	DEJA INDEPENDANTE AUCUN FINANCEMENT
517	Démarche trop compliquée. On ne tient pas compte de l'expérience du candidat mais par contre avoir un bac est primordial.
562	choix de la micro entreprise impossible en agricole donc modification du projet, je ne voulais pas m'endetter pour travailler plus et gagner moins tout en dépendant de la PAC
573	Financement de la formation non obtenue + Découragement face aux difficultés constamment présentées
619	Problèmes administratifs + spéculation immobilière

Pourquoi avez-vous mis en pause votre projet d'installation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Je n'ai pas trouvé de foncier (SQ003)	41	8.65%
Je n'ai pas trouvé d'exploitation (SQ002)	16	3.38%
Manque de capital (SQ001)	44	9.28%
Le projet n'était pas viable économiquement (SQ013)	14	2.95%
Le projet n'était pas viable techniquement (SQ012)	6	1.27%
Je n'ai pas les compétences requises (SQ006)	16	3.38%

Je n'ai pas pu suivre les formations demandées (SQ005)	17	3.59%
Désaccord avec un.e associé.e (SQ014)	3	0.63%
Gestion de la vie familiale et la vie professionnelle (SQ008)	37	7.81%
Difficulté d'intégration dans le milieu agricole (SQ009)	9	1.90%
J'ai changé de projet (SQ007)	3	0.63%
Autre	21	4.43%
Non affiché	352	74.26%

Identifiant (ID)	Réponse
73	Les démarches administratives sont trop complexes pour être menée en parallèle de mon activité professionnelle actuelle
82	en formation
113	séparation avec mon futur conjoint collaborateur et propriétaire de la parcelle
117	Adaptation du projet suite à formation
118	Maladie
123	En réflexion
157	salariat agricole pdt 1 an avant
162	Je recherche d'autres porteurs de projets en lait
166	la peur seule de monter une entreprise agricole et de ne pas être à la hauteur.
265	Installations en bovins lait nécessitant beaucoup d'investissements et/ou de trouver un associé, et/ou de travailler beaucoup, souvent avec un foncier inadapté.
277	ensemble de " conditions " et autres concours de circonstances (... crise sanitaire....) qui font que c'est en stand by, du moins, pour l'instant présent....
317	J'ai trouvé la terre agricole mais déjà occupé par un agriculteur avec un bail d'exploitation de 9 ans alors que cette ferme possède une centaine d'hectares et la parcelle que je voulais acheter faisait plus de 12 hectares mais la banque ne me suis pas pour mon projet.je dois d'abord travailler minimum 2 ans car il regarde sur 24 mois en arrière et je n'avais pas travailler j'étais au chômage pendant le COVID donc c'est reporté mais toujours en projet.
369	TROP DE NORMES POUR LE PLEIN AIR
422	Manque de confiance en moi
437	nous allons accueillir un enfant
439	Hésitation sur les risques d'une installation
461	Financement de la formation.
503	Accumulation d'expérience
525	je souhaite acquérir de l'expérience professionnelle en tant que salariée avant de m'installer
527	Actualités COVID m ont fait posé des questions / Souci de santé
625	En attente de documents

Avez-vous rencontré des discriminations dans le milieu agricole ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (AO01)	116	24.47%

Non (AO02)	350	73.84%
Sans réponse	8	1.69%

Selon vous, quelles étaient les raisons de ces discriminations ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Etre non issu.e du milieu agricole (SQ002)	66	13.92%
Etre une femme (SQ003)	58	12.24%
L'installation individuelle (non sociétaire) (SQ004)	30	6.33%
Pas d'ancrage local (SQ006)	35	7.38%
Etre d'origine étrangère (SQ005)	4	0.84%
Situation de handicap (SQ007)	7	1.48%
Autre	33	6.96%
Non affiché	358	75.53%

Identifiant (ID)	Réponse
34	Installation en Bio
39	projet rural de plaisance
49	Issu du monde du cheval sans diplôme agricole
66	Des aprioris sur l'activité équine
76	Projet "atypique"
96	difficulté de trouver des terrains, pour pouvoir mener a bien au regard des PLU, autorisation Chambre Agri... activité canine aucun interlocuteurspécialisé, aucune aide, et nine: aucun
103	inte
107	production spécifique
142	age trop élevé
152	pas d'accès à la formation donnant la capacité agricole
165	Avoir une formation en écologie
180	Age
196	âge
208	Impossible d'acquérir des terres agricoles nues: la safer bloque systématiquement la vente. C'est hautement contre-productif.
229	Les familiales d'agriculteurs ancrés qui ont la main mise sur le foncier, toujours prioritaire et en limitent l'accès
244	reorientation professionnelle
271	Trop jeune
289	besoin d'une petite surface pour l'installation, manque de crédibilité de la part du monde agicole (SAFER, agriculteurs installés...), territoire soumis à forte spéculation (les riches et souvent non locaux achètent tout...), les prix flambent, il faut pouvoir mettre beaucoup d'argent sur la table et très rapidement, nous ne pouvons lutter...c'est catastrophique
296	système de production économe
306	Elevage canin
319	Conflit de reprise de terre avec un autre agriculteur

331	Jalousie de voisinage
383	Vouloir travailler sans pesticides. Discrimination à l'achat de terre.
430	Tout est réservé pour les fermiers en agriculture conventionnelle et les centres équestres
456	célibataire, pas de projets d'enfants
479	C'est pour de l'élevage de chevaux et en Bretagne c'est pas facile de trouver des terres...
550	Projet qui ne rentre pas dans les schémas agricoles "classiques"
564	S'installer en Bio est mal vu
599	projet maraîchage
615	Safer, banques, syndicat
619	Les pisciculteurs ne sont pas reconnus à la CA, les réseau pro locaux sont verrouillés
637	Agriculture Non conventionnelle
654	Projet nouveau le copinage entre agriculteurs conventionnels

Sur l'échelle suivante, quel effet a eu cette discrimination sur votre projet ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
1. Plutôt faible (AO02)	50	10.55%
2. Concidérable (AO03)	38	8.02%
3. Très important (AO04)	28	5.91%
Non affiché	358	75.53%

Avez-vous eu des difficultés avec les cédants pour les convaincre de vous installer sur leur exploitation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (AO01)	85	17.93%
Non (AO02)	348	73.42%
Sans réponse	41	8.65%

Le cédant/ La cédante :

Réponse	Décompte	Pourcentage
N'avait pas confiance à mon projet (SQ002)	20	4.22%
Préférerait un projet identique au sien (SQ008)	17	3.59%
Etait réticent.e à être remplacé.e par une femme (SQ003)	8	1.69%
Préférerait transmettre l'exploitation à une personne issue du milieu agricole (SQ005)	25	5.27%

Pensait que je suis trop jeune (SQ006)	3	0.63%
Souhaitait transmettre à un couple (SQ004)	2	0.42%
A été réticent.e parce que je m'installe à titre individuel (SQ007)	16	3.38%
Autre	41	8.65%
Non affiché	389	82.07%

Identifiant (ID)	Réponse
14	Terres familiales louées. Difficile à récupérer même un hectare/ pac
39	non lieu
49	Finance
59	Pas trouvé de cédant, pas trouvé de terres à un prix correct pour faire du micro-agricole.
74	Je n'ai pas commencé cette démarche
98	ne souhaite pas se séparer de ces terres quand bien même elle ne les exploite plus
122	Doit partir en retraite et ne veut pas transmettre son travail. Veux continuer comme avant, sans changement.
130	Ne voulait pas prendre sa retraite
134	Difficultés à trouver des terres en ventes
144	Les propriétaires, trop nombreux (héritiers) ne se mettent pas d'accord sur l'avenir des terres
152	car je n'ai pas de capacité agricole quelqu'un d'autre pouvait se mettre en concurrence pour agrandir...
154	Demandais un prix trop important
156	je n'ai pas obtenu les terres que je convoitais, je réduis mon projet
159	pas assez d'argent pour leur départ

278	ne souhaite pas transmettre ses terres à une personne en dehors de sa famille de crainte de perdre un potentiel de transformation de ses terres en zone constructible
289	préfère vendre à un riche spéculateur, "idéal investisseur" comme on peut souvent l'irer
306	Peur du voisinage
311	Prefere vendre aux plus offrant
312	changeait d'avis toutes les semaines sur le mode de transmission et le prix
343	Demandait trop cher
362	Peur que je fasse mieux que lui
368	Préférerait quelqu'un qui mais plus cher , qu'un jeune qui n'a pas d'assise bancaire pour pouvoir racheter les terre en plus de l'élevage
390	Pas confiance en l'avenir
441	Le coût trop élevé
454	Le prix
475	Voulais vendre la parcelle à une personne de son choix mais la safer a joué son rôle

479	Mon projet et mes difficultés sont liés au statut d'agriculteurs...et le manque de terres pour créer mon élevage
480	acquisition terre de liens difficile à concevoir pour le cédant
561	Préfère vendre son terrain pour un projet immobilier
564	Réticent sur les projets en Bio
165	A un bail en cours sur les terres que je compte acheter et que le propriétaire veut me vendre
180	Surévalue le potentiel de son exploitation
198	Cédant veut la gloire de certains voisins. . .
208	Dans le cadre d'essai reprise d'exploitation, je n'ai pas rencontré tant de réticences de par mon statut de femme et/ou ne venant pas du milieu agricole. En revanche les cédants faisaient traîner la vente et n'étaient pas clairs sur leur volonté. Finalement dans plusieurs cas et après plusieurs mois d'échanges ils ne vendaient pas leur terre mais uniquement un fond de commerce. Donc pas possible pour du verger/ maraîchage.
239	Métier dure physiquement et moralement.trop d'investissement personnel par rapport à la reconnaissance
571	Ne voulaient plus céder leur foncier.
612	souhait du cedant a transmettre a un gros paysan voisin
615	vendre au plus cher malgré les belles paroles pour l'installation des jeunes
619	Voulait surtout le plus de sous possible
620	Prix
637	Cherchant à faire persister le modèle intensif

Est-ce que votre situation familiale a influencé votre projet d'installation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Non (AO01)	269	56.75%
Oui (AO02)	198	41.77%
Sans réponse	7	1.48%

Ma situation familiale a influencé mon projet d'installation :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Désaccord de la famille ou du conjoint (SQ002)	24	5.06%
L'arrivée d'un enfant ou la charge des enfants (SQ001)	79	16.67%
Travail domestique (SQ003)	32	6.75%
Prise en charge des parents âgés (SQ004)	12	2.53%
Autre (SQ005)	99	20.89%
Non affiché	276	58.23%

Si vous aviez réalisé votre projet, dans quelle production auriez vous souhaité vous installer (à titre principal) ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Bovin lait (AO01)	68	14.35%
Porc (AO02)	16	3.38%
Volaille (AO03)	24	5.06%
Maraîchage (AO04)	84	17.72%
Horticulture/Pépinière (AO05)	33	6.96%
Ovins ouCaprins (AO06)	33	6.96%
Equins (AO07)	29	6.12%
Arboriculture (AO08)	33	6.96%
Viande Bovine (AO09)	23	4.85%
Légumes deplein champ (AO10)	11	2.32%
Viticulture (AO11)	10	2.11%
Autre	106	22.36%
Sans réponse	4	0.84%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
16	PPAM
28	Fruits rouges
30	Éco pâturages
56	Thé
59	Maraîchage de légumes exotiques.
61	Mini ferme pédagogique et/ou médiation animale
69	Osiericulture2500
73	Ferme pédagogique regroupant plusieurs type d'animaux dans des cheptels respectivement très faibles
90	herboristerie, fruit, pondeuses
103	elevage canin
110	Forestier
117	Champignons
118	Élevage canin
120	PAM
123	Arboriculture, en association avec des poules pondeuses
132	aromatiques
148	champignon apiculture
152	céréales
156	polyculture agroforeterie
157	producteur de cidre
166	PMA
169	Céréales
173	Ferme pédagogique races rares et rustiques
174	Escargots
190	Cidriculture
194	Paysagiste/Horticulture/Pépinière
206	polycultures-élevage

218	volaille et ovin
224	Jardins authentique ; relocation de plantes aromatiques, fruits et légumes exotiques
226	Herbes médicinales
229	PAM
230	Mini exploitation intégrant , principalement, une culture vertueuse (plantes, céréales...) et équilibrée car non unique, dans le but de vivre en respectant l'écosystème, faune et flore.
244	cereales
274	pam
277	agro-foresterie permaculture...
283	lama
300	PAM
301	Cultures
303	champignons
304	petits fruits
306	Elevage canin
315	apiculture
317	Distillerie de plantes médicinales
319	Ferme pédagogique
329	grandes cultures
338	Aromatiques arboricole petits fruits
340	osier
342	Culture
348	apiculture
353	apiculture
357	Multi-activités
359	Production de semences potagères et florales
365	Aquaculture
371	Céréaliier
378	Ferme à spiruline, parc ostréicole
396	Blé noir
403	Maraîchage + volailles
405	chiens
411	Grandes cultures
422	Paysanne boulangère
425	Ppam
430	Plantes aromatiques, tintoriales, à parfum, jardin des simples, grainothèque
435	PPAM plantes tinctorielles
439	Élevage de chats
447	Polyculture
449	Permaculture
462	Apiculture
471	apiculture - culture

474	Grande culture céréalière
488	Ferme agroforestiere
504	Ferme pédagogique
518	oiseaux exotiques
522	P.P.A.M
525	PAM
526	Elevage d animaux d ornement
527	PAM
540	Champignons associé à d'autres cultures
543	PPAM
550	Plantes aromatiques et petits fruits
554	héliculture
558	culture céréalière
564	PPAM
584	Grandes cultures et pain
591	PPAM
597	PPAM
598	plantes aromatiques et tinctoriales
606	Pension pour chevaux
610	paysan boulanger
619	Pisciculture
621	Poly culture
628	Apiculture
631	céréale
632	Veau de boucherie
634	ELEVAGE
641	Eco-paturage
643	canin
654	Apiculture arboriculture maraîchage 5 personnes
658	Pension chevaux station de monte (étalonner)

Bovin lait => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	28	5.91%
Conventionnel (AO02)	40	8.44%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	406	85.65%

Bovin viande => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	9	1.90%
Conventionnel (AO02)	14	2.95%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	451	95.15%

Horticulture/ Pépinière Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	25	5.27%
Conventionnel (AO02)	7	1.48%
Sans réponse	1	0.21%
Non affiché	441	93.04%

Porc => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	4	0.84%
Conventionnel (AO02)	12	2.53%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	458	96.62%

Ovin caprin => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	25	5.27%
Conventionnel (AO02)	7	1.48%
Sans réponse	1	0.21%
Non affiché	441	93.04%

Volaille => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	9	1.90%
Conventionnel (AO02)	14	2.95%
Sans réponse	1	0.21%
Non affiché	450	94.94%

Maraîchage => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	71	14.98%
Conventionnel (AO02)	10	2.11%
Sans réponse	3	0.63%
Non affiché	390	82.28%

Arboristerie => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	31	6.54%
Conventionnel (AO02)	2	0.42%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	441	93.04%

Viticulture => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	10	2.11%
Non affiché	464	97.89%

Légume plein champs => Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	8	1.69%
Conventionnel (AO02)	3	0.63%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	463	97.68%

Autre Quel label auriez-vous choisi ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
BIO (AO01)	61	12.87%
Conventionnel (AO02)	9	1.90%
Sans réponse	36	7.59%
Non affiché	368	77.64%

Sur quelle surface votre projet était dimensionné ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de 5 hectares (AO01)	237	50.00%
Entre 10 et 20 hectares (AO02)	79	16.67%
Entre 20 et 40 hectares (AO03)	45	9.49%
Entre 40 et 60 hectares (AO04)	36	7.59%
Supérieure à 60 hectares (AO05)	66	13.92%
Sans réponse	11	2.32%

Si votre projet d'installation avait abouti, auriez-vous envisagé plusieurs activités dans votre exploitation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (AO01)	341	71.94%
Non (AO02)	125	26.37%
Sans réponse	8	1.69%

Quelles sont ces activités ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Développer un atelier transformation/ vente (SQ003)	219	46.20%
Développer une activité de service (SQ004)	168	35.44%
Autre (SQ005)	111	23.42%
Non affiché	133	28.06%

Votre installation était prévue :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En individuel (AO01)	315	66.46%
En société (AO02)	150	31.65%
Sans réponse	9	1.90%

Votre projet d'installation était :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Hors cadre familial (AO01)	334	70.46%
Dans le cadre de la reprise d'une ferme familiale (AO02)	88	18.57%
Autre (AO03)	47	9.92%
Sans réponse	5	1.05%

Quels étaient les financements prévus ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Prêt bancaire (SQ001)	292	61.60%
Aides à l'installation et création d'entreprise (SQ004)	212	44.73%
Financement participatif (SQ003)	52	10.97%
Famille/ proches (SQ002)	115	24.26%
Aucun (SQ005)	68	14.35%
Je n'avais pas encore réfléchi au financement (SQ006)	64	13.50%

Avez-vous rencontré des difficultés pour financer votre projet ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (AO01)	97	20.46%
Non (AO02)	140	29.54%
Je n'ai pas cherché à obtenir des fonds pour financer mon projet (AO03)	226	47.68%
Sans réponse	11	2.32%

A quel niveau votre financement a été bloqué ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
---------	----------	-------------

Non attribution des aides (SQ001)	32	6.75%
Non attribution d'un prêt bancaire (SQ002)	41	8.65%
Retour "négatif" d'une banque pour un rapport de principe (SQ004)	32	6.75%
Autres (SQ003)	35	7.38%
Non affiché	377	79.54%

Selon vous, quelles étaient les réticences ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Le type de projet (manque de références) (SQ001)	35	7.38%
La viabilité du projet (SQ002)	15	3.16%
La surface prévue (SQ004)	14	2.95%
Le manque d'expérience en agriculture (SQ008)	26	5.49%
Etre une femme (SQ005)	13	2.74%
La situation conjugale/familiale (SQ007)	6	1.27%
L'âge (SQ009)	23	4.85%
L'absence de garanties ou de garants (SQ003)	36	7.59%
Autre (SQ011)	25	5.27%
Je ne sais pas (SQ012)	13	2.74%
Non affiché	377	79.54%

Aujourd'hui quelles sont vos attentes ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Retravailler le projet (SQ001)	136	28.69%
Trouver un site (SQ002)	143	30.17%
Trouver des financements (SQ005)	132	27.85%
Acquérir de nouvelles compétences (formations) (SQ003)	158	33.33%
Acquérir d'autres expériences (stages, salariat) (SQ004)	92	19.41%
Etre contacté.e par un.e conseiller.ère (SQ006)	77	16.24%
Poursuivre une autre voie (SQ008)	62	13.08%
Autre (SQ007)	94	19.83%

Quel est votre retour sur cette expérience ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
L'installation en agriculture n'est pas faite pour moi (SQ003)	15	3.16%
Je suis amer.e (l'installation est vraiment trop compliquée) (SQ004)	122	25.74%
Je regrette de ne pas être installé.e (SQ002)	142	29.96%
Je suis satisfait (SQ001)	68	14.35%
Autre	163	
34.39%		

Identifiant (ID)	Réponse
3	Je suis en cours de projet, plein d'énergie
5	en cours de proposition d'achat
9	apparemment il y a un soucis dans le questionnaire, je suis en projet d'installation et la plus part des questions sont au passé ou comme si j'avais abandonné! Ce n'est pas le cas!

15	...
16	Je regrette de ne pas être encore installée
28	C'est en cours
32	Très difficile de trouver du foncier agricole en zone littorale
33	Je suis tout nouvellement installée
39	c'est écoeurant de ne pouvoir trouver moins de 3 hectares pour un projet rural réfléchi et en phase avec le milieu géographique... suprématie des gros agriculteurs qui n'en ont jamais assez insupportable
42	Trouver du foncier est devenu très compliqué et hors de prix.
56	Trop complexe pour une installation
61	Projet reporté de quelques années, il faut que je qualifie plus précisément l'ensemble du projet.
70	Problème pour foncier
74	Le projet évolue lentement et je souhaite le concrétiser à la fin de mon BTSa Production horticole
76	Je suis installé
82	dommage de devoir attendre l'obtention de la capacité agricole pour pouvoir démarrer l'accompagnement avec la chambre, et dommage qu'il n'y ait pas un statut "porteur de projet" avec acquisition en cours de la capacité agricole" qui donne les mêmes droits au niveau de l'accès au foncier
85	Je suis en cours d'installation
89	j'ai remis le projet à plus tard
95	Actuellement fonctionnaire territorial je doit demander l'aval de mon employeur et je trouve cela injustifié.
96	je persevere a chercher...
98	je ne renonce pas définitivement mais je n'ai pas l'impression que les projets qui sortent un peu du cadre habituel soient les bienvenus...
99	C'est compliqué, non adapté pour les mini structures, peur d'être taxée et de ne recevoir aucune aide sociale etc
103	aucune aide de l'état, materiel comme immateriel, je dois etre très autonme, car personne n'as les reponse au question sur les projets elevage canin à la chbre d'agri
105	Processus de construction du projet plus long que prévu mais je suis toujours enthousiaste
106	l'installation est conventionné sur de s structures importantes
114	Ce n'e'st pas facile de s'installer mais je 'nai pas encore été au bout de toutes les possibilités
116	le projet est toujours d'actualité...
117	Je n'ai pas encore fait les démarches
120	pas encore installé
126	Je vais m'installer mais ultérieurement
128	installation tournée vers l'autonomie et non plus vers la production
135	En cours
136	l'installation prend longtemps
138	En formation
142	en loisir pour le moment
146	En attente

148	je mûris mon projet
149	En cours on est au stade de la négociation
152	j'aimerais pouvoir enfin accéder à une formation en BPREA!!!!
157	j'avais besoin de me former: projet mieux dimensionné
162	Je recherche un futur associé , j ai appeler le rdi plusieurs fois suite à un couple qui cherche une ferme mais on ne m a pas encore répondu
166	Je suis toujours en pose et en questionnement alors j'ai peu de retour à faire pour le moment.
168	Je suis très satisfait
169	je suis installée!
171	En attente, projet toujours d'actualité mais report dans le temps
175	C'est en cours.
176	pas trouvé d'interlocuteur conseiller
181	j'ai encore besoin de temps de réflexion
186	en attente
190	je vais prendre mon temps...
193	Je suis devenue artisane fromagère
196	projet en cours
198	Mon autorisation expire fin septembre. Je redeposerai une demande. Au premier janvier c'est leur retraite normalement. Je lâche rien
201	C est un vrai parcours du combattant
204	L'accès à la terre est le plus compliqué
206	je dois m'armer davantage
213	S'installer est hyper compliqué .
215	Je suis toujours aussi enthousiaste de créée ma petite entreprise.
225	Je suis dans mes debut de création
228	Mon projet est en cours, je ne suis pas sûr d'être vraiment la cible de cette enquête
229	Je réfléchis pour l'avenir
230	J'zi du mal à me projeter du fait de plusieurs éléments qui me font dire que le moment n'est, malheureusement, pas encore propice.
244	en cours
245	En cours
257	Faire au delà des préjugés prendra plus de temps, mais je m'accroche
261	projet toujours en cours de réflexion
265	Passé 30 ans, quand on n'est pas issu du milieu agricole, ni un riche héritier, le parcours est long et peut-être vain.
267	Ce n'est pas pour les difficultés que j'ai changé de projet
271	je suis en projet d'installation
273	Positif
274	Pas dans cette situation (stage 21h en septembre)
277	projet non " ficelé " ... J'aurais aimé m'associer pour créer une micro en permaculture...
281	c'est toujours en cours, je suis toujours motivée
288	J'aurai aimé l'installer en Bretagne mais finalement nous avons trouvé notre bohneur en Normandie. Peu d'offres intéressantes en Bretagne et pourtant on a visité une trentaine de fermes.
294	

Bonne expérience

302	Lourdeur administrative
310	Installation en cours dans une autre région
315	Je suis trop pauvre
317	Le problème c'est que les fermes actuellement font des centaines d'hectares et ils sont prioritaires sur la terre. Ils récupèrent toutes la terre et c'est impossible de s'installer sur une parcelles de moins de 20 hectares.
319	Toujours en cour
321	Je suis dubitative, j'ai envie de m'installer mais les difficultés rencontrées pour l'accès aux terres et aux formations sont décourageante.
325	Je n'ai pas suffisamment de temps pour les rendez vous
334	Je suis satisfaite pour le moment
335	Projet en cours
338	J'attends le.bon moment
342	Satisfait de ne pas mettre installé. L'immobilier est plus rentable et meilleure vie de famille
345	installation en cours
359	C'est en cours... Tout vient à point à qui sait attendre paraît-il...
360	pas encore instalée
361	La difficulté à trouver du foncier
365	En découverte du parcours entrepreneurial
369	Je ne veux pas de la course à la rentabilité sur une mono production
371	Je m'installerai dès que la personne exploitante de nos terre parte en retraite
380	je me suis installée dans une autre région
383	La FNSEA est un lobby trop puissant et on va dans le mur à fonctionner ainsi (attribution des terres, production, pesticides, distribution
384	Je ne me sens pas suivi dans mon projet qui est pourtant viable et actuel
389	Je n'obtiens pas les réponses aux questions que je me pose.
391	Le parcours est lourd, surtout la partie PE avant et après installation. Très contraignant pour une DJA pas très élevée au final, qui a nécessité des frais d'étude notamment
396	Mon projet d'installation est prévu à compter de 2024 , ma formation devant être effectuée à partir de 2024, année de ma retraite
403	Projet tjrs en cours
418	Un manque de conseil
420	Ca n'est que partie remise donc je reste déterminée a m'installer.
421	trop long entre la formation et l'installation.
422	Je suis satisfaite de ce que j'ai appris en agriculture (maraîchage biologique pendant 10 ans) mais je dois me remotiver et me former à la boulange et la culture de céréales. Puis, chercher de nouveau du foncier et des financements Je cherche à m'installer sous une autre dénomination et faire que de la prestation de service
423	
425	Je continue
431	Attente d'acheter un champs joutant ma ferme
446	je suis dans l'attente de mener mon projet au bout.
449	Lourdeur administrative pour une petite exploitation

456	Installation en cours peut être , c'est pas facile et pas assez d'aide si on ne rentre pas exactement dans les cases . Beaucoup de préjugés si non issu du monde agricole.
457	j'ai trouvé un poste salarié en tant que cheffe de culture
466	Déçue car une femme seule avec un enfant de 5 ans c'est trop compliqué de s'installer
475	Mon projet est en cours je ne comprends pas pourquoi toutes ces questions tournent autour de l'abandon du projet ?
477	pas installée
480	installation longue mais cohérente avec du soutien sur le réseau
481	Toujours en cours, je cherche des fonds en travaillant dans un autre domaine pour
484	J'ai 40 ans, je n'ai plus le droit aux aides , c'est vraiment dommage.
487	rentabilité insuffisante , par rapport au prix de vente. ça bloque souvent à cause de la rentabilité
488	On va s'installer !
489	J'ai changé de région, l'installation agricole pour quelqu'un qui n'a pas de patrimoine familial est excessivement compliquée
503	Je vais m'installer d'ici 5 ans (projet reporté)
511	Vieux projets en maraîchage, bifurquassions du projet actuellement en ovins
516	Je regrette de ne pas avoir été plus loin car le foncier envisagé a été vendu avant d'avoir finaliser mon projet.
521	Projet en cours
527	Projet non réalisé a ce jour donc pas de retour sur expérience encore
536	J'ai pris un autre chemin professionnel.
538	Ça va venir, ça va venir ;-)
539	Prendre son temps vu la conjoncture actuelle. Prendre en compte le travail de ma conjointe
540	Vu la complexité pour s'installer trouver, la terre, le temps de se former avec un revenu ne permettant pas de vivre, j'ai préféré resté dans la branche avec un salaire descend pour pouvoir acheter un bien.
547	Mon projet est en cours
554	Peur de me lancer à presque 50 ans.
555	Je ne suis pas encore prête à me lancer.
563	manque de suivi après l'installation
564	Une "mafia" des agriculteurs conventionnels
566	projet en-cours
573	je suis partagée, j'ai rebondi en choisissant une autre voie, mais j'aurais aimé pouvoir poursuivre mon projet qui a été stoppé pqr l'impossibilité de décrocher un financement de la formation BPREA
575	peut-être plus tard sous un mode collectif
582	Je suis en installation...
584	Je suis presque en cours d'installation, mais ça a mis très longtemps
586	Je suis amère le monde agricole pleure sur son sort mais est hermétique au changement
591	Je suis en en cours d'élaboration de mon projet
596	je commence tout juste le long parcours à l'installation

597	expérience en cours
599	je persévère, ailleurs
603	Il faut être patient
609	Très compliqué d'avancer (chemin de croix)
619	La pisciculture est une voie sans issue en France, il faut se résoudre à importer massivement ces ressources du Chili ou de la Pologne quitte à diminuer notre autonomie.
622	Je patiente
625	Je suis en attente
628	En attente de voir comment cela évolue
634	PROJET EN COURS
637	Trouver une ferme est particulièrement dur !
639	Une rêve qui n'a pas (encore) aboutie..
644	Je ne baisse pas les bras : je veux m installer !
645	J'exerce cette activité par devoir et non par passion.
646	J'espère aboutir ce projet dans quelques années
648	je suis en train de régler certains problèmes pour pouvoir me consacrer à mon projet
649	Je me bat pour obtenir un financement
651	J'ai juste fait une pause. Pas encore de regret donc.
654	L attente interminable et par glissement perte d energie et d argent.
655	je suis en cours d'installation
658	Le prix de matériaux et mon statut (pension =registre du commerce et pourtant je suis bien associée au milieu agricole)
659	problème de dos + taux horaire de rémunération trop faible pour se lancer dans l'aventure avec des enfants à charge

Si c'était à refaire, que feriez-vous différemment ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	159	33.54%
Sans réponse	315	66.46%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
14	J'aurai osé ce projet plus jeune
15	...
16	Formation agricole
21	Prendre des contacts auprès de personnes déjà installées, intégrer des réseaux
30	Plus jeune
46	J aurait choisi ma maison avec un terrain suffisamment grand pour lancer une exploitation

- 47 J'aurais cherché un foncier avec du bâti déjà existant, car la MSA ne considère pas les cotisants solidaires comme des agriculteurs et fait tout pour leur mettre des bâtons dans les roues. Elle nous fait perdre notre temps et énergie en plus d'être d'une grave inertie, dans les faits elle s'oppose au permis de construire pour les bâtiments d'exploitation. Vu qu'au 1 juillet 2022, tous les bâtiments même siège sociaux devront être conforme à la RE2020, bah c'est mort pour tous les projets de création. Parce qu'au regard de la conjoncture économique et des exigences le prix d'un bureau juste pour bosser et recevoir du public c'est 3000€du M2. Je suis en lien avec le RDI pour acquérir des vieux bâtiment mais je le sens pas. Ce ne sera pas mon territoire, c'est vétuste et amiantés... Je ne sais pas si je vais aller au bout de cette démarche, j'envisage même de prendre mon capital (100 000€) et d'aller tenter ma chance à l'étranger
- 50 Tenter l'installation plus jeune car ayant plus de 40 ans, je ne dispose pas d'aide JA.
- 57 Aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de petites parcelles disponibles. Les terres sont détruites par les produits chimiques et les techniques conventionnelles. Une nouvelle agriculture est possible à condition que la chambre d'agriculture révolutionne son modèle et arrête de favoriser les grosses exploitations.
- 59 Oui car je cherche toujours à m'installer, il est difficilement concevable de s'installer en micriagricole et d'avoir un autre travail à côté. De plus, faire pousser des légumes sous serre demande de tester pour connaître ceux qui poussent et ceux qui ne produiront jamais. Cela met une pression sur la rentabilité de l'exploitation, rentabilité fortement impactée aussi par les prélèvements sociaux et étatiques.
- 60 Avoir beaucoup plus d'apport
- 61 Je n'en suis qu'au début du projet, je crée une chambre d'hôtes qui devrait ouvrir courant 2023 afin de générer des revenus. Ensuite, je vais me pencher sur le projet de ferme pédagogique et médiation animale
- 65 vente ou location promesse d'achat maximum, label, bio.
- 66 Rien
- 82 j'ai beaucoup pris de temps pour décider de mon entrée en formation, ce qui fait qu'entre le moment où j'ai décidé ce changement de voie professionnelle et le début de mon parcours d'installation il y aura plus de trois ans.
- 90 le sens de mes études et du projet.
- 98 Je vais continuer à affiner mon projet progressivement, et ne pas compter sur de l'aide ou de l'accompagnement extérieurs : mon projet semble véritablement trop "hors cadre" par rapport à ce qui se fait dans le coin... et être patiente !
- 103 je ne perdrai pas mon temps au formation de la chambre d'agriculture:
 1 soit pas de réponse à mes questions, et pas de recommandation pour trouver le boninterlocuteur
 2 élevage canin: visiblement c'est ressenti comme une "lubie" par la chambre d'agriculture, alors que mon projet est éthique, et se veut progressiste comparé aux autres élevages canin 3 les réponses qui m'ont été données sont soit fausses, soit pas actualisées... quand c'est le stagiaire qui explique la dernière lois durant une formation.... on peut se demander la pertinence de la dite formation
 4 j'ai passé un temps fou à rechercher des aide, pour rien! je n'ai pas l'age, ou la bonne surface de terre.... il est vrai que l'achat d'un terrain, d'un cheptel, de la

création de bâtiments, ne demande pas de ressource.... je me finance seule, sans salaire pour un moment: je mange

des pâtes, et ai du faire des choix non négligeable !!!

- 105 Me rapprocher d'autres porteurs de projets pour une coconstruction d'exploitation. La taille gigantesque des exploitations disponibles (et trop souvent bovines ou laitières) rend compliquée l'installation seule et sur une petite surface en tant que productrice de PPAM et de miel.
- Ma recherche de foncier s'oriente donc vers du terrain non agricole de 2-3 hectares que je transformerai en exploitation. Du coup, cela me coûtera plus cher à l'acquisition et en valorisation mais je n'ai pas d'autre choix.
- 106 Oui, je me serai renseigné dans d'autres régions avant car une nouvelle approche et sans terrain n'est pas dans les mœurs en Bretagne alors que dans d'autres régions, c'est tout à fait possible. Je pense n'avoir pas réussi à faire comprendre mes idées car même si c'est une activité secondaire (élevage ovin, éco-pâturage) en développement en lien avec mon activité principale (éducation canine, et chiens de troupeau). Elle pourra permettre de faire vivre mon foyer familial en complément. Et dans le contexte actuel, ce n'est pas négligeable.
- 109 rien, intégrer le milieu en tant que hors cadre est très compliqué. Il y a trop d'exigences (quota, smi, statut de cõtisant solidaire et pas agriculteur, pas d'aide passé un certain âge). On ne peut pas dire que les dispositifs existants facilitent l'installation, bien au contraire.
- 114 Je n'aurais pas pu faire différemment (contraintes familiales)
- 116 Il y a un bug dans votre questionnaire.
J'ai dit que le projet est toujours en cours (page 2 ou 3) mais toute la suite du questionnaire est au passé comme si j'avais abandonné mon projet...
Merci mais tout va bien, j'ai encore besoin d'accompagnement mais je continue d'avancer vers mon installation
- 118 Je ne sais pas
- 123 Le projet est en cours de réflexion, l'accent aujourd'hui est mis sur le manque de formation que j'ai dans le domaine que je souhaite développer (arboriculture et élevage avicole). J'ai aujourd'hui également besoin d'expérience et je ne compte pas sur les financements à l'installation (bientôt 40 ans). Ma réflexion tend vers l'achat d'un lopin de terre pour y installer un verger (1 à 2 ha) près de chez moi ; je vois plus cela comme une double activité. Le premier objectif est familial (produire notre propre jus et de vendre les surplus s'il y en a). La réalité économique du monde agricole, dans lequel j'œuvre aujourd'hui, me fait dire qu'il est difficile de vivre correctement de l'arboriculture si tu ne possèdes pas 30 ha de verger en monoculture, mais ce système ne me convient pas et va selon moi dans le mur. Il est aussi concret de dire que je suis utopiste, car pour nourrir le monde, il faut également hiérarchiser des systèmes agricoles pour les rendre productifs, mais jusqu'où ? Ne devrions-nous pas changer de dogme ?
Bref, le sujet est en réflexion.

126	Non
128	rien. Tant que les PLU seront aussi peu flexibles, rien.
138	La formation avant la recherche du foncier
139	? C'est le système qui met des bâtons dans les roues. Meme quand on a le terrain, les compétences, les aides ne sont pas faites pour les projets à vocation écologique et pour tous les âges...trop de contrainte et pas assez d'incitation à être vertueux!
142	plus tôt dans ma carrière
148	Commencer plus jeunes, moi mon problème est d'avoir un enfant à charge je dois être sûr d'assurer et le besoin de financement
152	J'aurais financé moi même ma formation en BPREA pour avoir une capacité agricole...j'ai perdu beaucoup de temps....
153	Coût élevé et pas assez payer.
156	J'aurais contacté une association comme terre de lien qui cherche du foncier pour faire acheter la ferme voisine qui à été mise en vente. J'aurais ainsi peut être eu des voisins en bio et peut être des partenaires. La maison est désormais séparée des terres. J'envisage de me faire aider pour trouver le bon statut, j'aurais peut être du commencer comme cotisant solidaire je ne sais toujours pas.
157	Rien en l'état actuel des choses. Un point tout de même : rester en location ou acheter une maison en sachant que l'on revendra. Avoir acheter une maison à rénover, y avoir mis bp d'énergie est aujourd'hui un frein à mon installation car je ne souhaite pas m'éloigner de mon lieu d'habitation.
159	Cédants demande beaucoup trop d'argent aujourd'hui. Je cherche une
162	installation individuelle proche de chez moi. Mes parents pensent a la retraite et moi je pense potentiellement reprendre mais seule ce n est pas possible tant sur le travail, que la charge financière . 180ha 200vl en bio bcp d accessible, en tout herbe
165	Le projet est toujours en cours. Je n'ai pas abandonné malgré les obstacles.
167	Il me manque le diplôme agricole pour avoir la capacité d exploiter pourtant mon parcours et ma curiosité m ont permis d apprendre des tas de choses d autant plus que je suis quasiment tous les week-end à la ferme.. je passerai un bprea pour pallier à ce problème de capacité agricole .
169	Je ferais plus de devis précis et j'établirai plus précisément la liste de mes besoins financiers en terme d'investissement une fois le lieu trouvé et je prendrai le temps de faire ça avant de monter le dossier pour la banque. Idéalement, je trouverai un stage ou un CDD chez un agri qui fait ce que je veux faire dans la région où j'ai trouvé mon lieu pour faire une dernière montée à fond en compétence avant de me lancer.
173	Je ne sais pas
180	Ne pas insister
186	j'attends de rencontrer le futur cédant
187	je chercherai à m'installer plus jeune on a une part d'inconscience après 30 ans tu réfléchis beaucoup aux conséquences financières pour ta famille.
188	J'aurais eu le projet plus tôt en âge avant 40 ans pour obtenir l'aide ja

192	Aucune idée. Mon projet n'attend qu'un terrain avec habitation pour se lancer.
193	Rien
194	Je n'attendrai pas d'avoir mon âge (42 ans) pour créer mon entreprise.
196	Je chercherai à m'installer avant 40 ans
198	Travailler plus au service de remplacement
207	Mettre les banques en concurrence
208	Je mettrai moins d'énergie et d'espoir dans la faisabilité du projet. Bien que j'ai toujours profondément envie de réaliser ce projet de vie.
215	J'aurais commencé plutôt à faire des formations pour étudier mon projet,
217	je ferai sans accord de l'ARS
223	Je me serais assurée d'avoir le droit aux aides à l'installation car je n'ai pas eu accès à ces aides à cause de mon âge ce que je trouve regrettable et discriminant.
225	Rien
229	Trouver un ou des associés. C'est compliqué
230	Rien. Je cherche à avancer sans m'endetter ni compromettre l'équilibre des autres membres de la famille puis l'emploi de mon mari qui n'est pas tout près du lieu du projet, ne nous permettant pas de travailler et nous retrouver en famille. Le télétravail serait une solution mais son entreprise est très "frileuse" à ce sujet et le lieu de projet en zone non couverte (ni même projet de couverture) pour une bonne connexion internet (fibre). Ces 2 paramètres changeraient, notre horizon se déboucherait sérieusement.
231	J'ai appris des informations importantes dans les démarches à l'installation jusqu'à ce jour. Je poursuis mon projet : l'envie de m'installer est toujours présente. Donc je ne vais pas baisser les bras et rechercher des financements pour pouvoir réaliser mon projet vers une autre banque ou des investisseurs enfin je recherche des solutions à ce jour.
244	je ne sais quand votre questionnaire bascule dans le passé négatif mais je suis
257	en cours d'installation je ne sais pas : difficile de contrecarrer des administrations et des associations qui ne veulent pas laisser leur chance aux non-agricoles, qui n'aiment pas les atypiques, ceux qui ne rentrent pas dans des cases et qui n'aiment pas les projets qui le sont tout autant. Car pour le reste, je suis bien entourée maintenant pas des agriculteurs, des "néo-ruraux", des natifs qui m'aident dans la partie pratique (apprentissage, matériel, travaux, etc.). C'est sûr que si j'avais plus de moyens financiers, j'aurais plus de terres et je pourrais lâcher mon job pour me consacrer à 100% à mon projet. En attendant, je me débrouille en faisant de l'éco-pâturage et en faisant des journées à rallonge pour faire les travaux et assurer le bien-être de mes animaux.
265	Je naitrais autre part ? :) Non en fait j'aurais dû faire une croix sur ma vie personnelle.
273	Analyser beaucoup plus finement le côté humain de la personne future associée.....
277	(.....)

- 279 je chercherais un projet où le besoin de financement soit inférieur à 150 000€. Le frein des banques est monumental quand on n'a pas au moins 10 ans d'expérience, et/ou une famille d'agriculteurs, et moins de 40 ans pour avoir accès aux aides JA.
- 289 nous continuons à nous battre pour nous installer, malgré tous les obstacles financiers sociétaux et climatiques
- 302 Rien
- 306 Non
- 308 Ne plus passer par les agences immobilières, se concentrer sur des secteurs à moins grandes pressions foncière, ne plus se laisser guider/orienter vers tels ou tels systèmes et suivre ses idées
- 312 je jouerais un peu plus au loto
- 315 Je ne me lancerai carrément pas. J'attendrais d'avoir l'argent, autrement dit jamais.
- 316 On m'avait dit il y a deux ans que le foncier était la première Chose à gère
Quand je vois les difficultés à l'obstination du foncier sans réel formation Je me dis que j'aurais du me former bien avant la recherche de terres
J'attends d'avoir un CDI et ensuite je vais voir le banquier pour qu'il m'accorde un prêt bancaire et je travaille en même temps dans une entreprise le temps de m'installer et de pouvoir produire et de vivre de ma production d'huile
- 317 essentielle.
- 318 Plus de communication avec les futurs associés
- 332 J'aurais souhaité être accompagnée un peu plus... Je n'ai même pas réussie à commencer un PPP....
- 340 Avoir plus d'information sur les statuts avec lesquels monter une exploitation, plus d'informations sur les statuts de salarié ou d'entrepreneur, les cotisations, les droits que ça génère (retraite, etc...)
- 342 Non
- 348 oui
- 357 J'ai l'impression que passé 40 ans, on est plus bon à rien en agriculture parce qu'on ne peut prétendre aux aides à l'installation donc on est pas pris au sérieux. De plus, mon dossier a été perdu 2 fois.
- 365 Oui
- 366 n/a
- 368 Les agriculteurs sacrifie trop leur temps à passer avec leur famille pour leur travail . Les conjonctures ne permettent pas sa aujourd'hui, ceux qui sans sorte le mieux sont ceux qui ont une grande exploitation avec plusieurs salariés, pour qu'ils puissent passer du temps (correcte) avec leur famille.
- 370 Quitter la France, trop de fonctionnaires, de normes, de banquiers usuriers.
- 371 Je n'écouterai pas mes parents
- 376 Je me renseignerais mieux sur le principe des micro ferme compte tenu de la surface que je peux exploiter de manière raisonnée. Le SMA n est pas non plus applicable sur ma surface de un ectare. Je suis donc bloquée dans mon projet
- 378

- Je lancerai directement une mini exploitation à titre expérimentale, peut être irai je m'installer dans un autre pays, où l'on donne la même confiance à un ingénieur qu'à un sans diplôme. J'ai l'impression que pour certains tout est donné alors que pour d'autre, c'est un labyrinthe d'épreuve de volonté et de motivation. De même pour se former, j'ai 35 ans et pour me former, je dois passer par des stages et des stages visant à apprendre encore à faire un cv, ou pour prouver que je suis motivé, sans être payé, ni finalement formé en quoi que ce soit.
- 380 J'ai trouvé que c'était compliqué de joindre les PAI en Bretagne, d'avoir les coordonnées des annonces du RDI (comparé à d'autres régions où c'était plus facile)
- 386 Commencerais par formation agriculture
- 387 Si c'était à refaire, que ferais la chambre de l'agriculture différemment ?
- 389 Mon projet est en cours, je ne désespère pas d'obtenir un jour des réponses. Mais j'ai encore une année devant moi, alors je poursuis ma formation tranquillement pour l'instant.
- 390 Plus rapidement après la sortie d'études
- 396 Rien
- 411 Le questionnaire est étrangement écrit. A partir de la deuxième page, on part du principe que l'on ne s'est pas installé pour des raisons multiples. Or aujourd'hui je suis en cours d'installation, mon projet est encore en construction mais bien avancé. Aujourd'hui j'ai juste besoin de temps pour finaliser les formations et le projet.
Pour moi l'analyse des freins à l'installation se trouve aussi dans les démarches administratives et les délais, la complexité des acteurs, des rôles, la multiplicité des interlocuteurs. Et le parcours du combattant pour obtenir la DJA avec les contraintes qui vont avec. Mais difficile de faire autrement quand on a aucun apport personnel.
- 421 Avec des "si" je coupe du bois !
- 422 Je n'aurais pas attendu d'avoir passé les 40 ans pour pouvoir bénéficier, éventuellement, des aides à l'installation.
- 428 J'aurais choisi l'orientation en lycée agricole lorsque j'étais au collège mais c'était une autre époque
- 432 J'aurais attendu une promesse de vente écrite avant de déménager et de louer
- 433 Trouver une solution pour se permettre de se former plus longtemps, de réfléchir plus en amont les paramètres de son installation, sans avoir à devoir survivre financièrement...
- 438 Rien de mon côté mais pour trouver une exploitation ce n'est pas facile parce que les agriculteurs cédants sont souvent réticents face à ma candidature (manque d'expérience en élevage). De plus, le Répertoire Installation ne précise pas le prix de l'exploitation à vendre et donc on se retrouve à rencontrer des exploitations à vendre qui ne correspondent pas à nos souhaits, il serait bien de préciser le prix de vente et l'EBE moyen sur 3 ans cela est déjà une base pour étudier l'offre de vente.

446

- Je n'ai pas encore abandonné mon projet, titulaire du BPREA depuis décembre 2021 je consacre du temps actuellement au montage du projet et à l'affinage des prévisionnels surtout financiers. Je suis parallèlement salariée sur ma ferme de stage et continue de travailler sur la réflexion technique et sur le dimensionnement du lieu. Mes besoins ont été établis et si à l'issue de mon 3P et du prévisionnel je m'aperçois que mes besoins financiers ne peuvent pas être comblés avec ce projet, je l'abandonnerai et resterai salariée sur ma commune.
- 449 C'est compliqué et épuisant d'être à son compte et travailler à temps plein en salarial à côté
- 451 J'avais trouvé l'organisme de formation mais on ne comprenait déjà pas que je finance moi même cette formation car je suis déjà travailleuse indépendante donc pas de prise en charge. De plus, on m'avait indiqué qu'un exploitant passé 40 ans ne pouvait pas prétendre à des subventions...
Mais finalement avec le contexte économique et environnemental actuel c'est mieux ainsi.
- 454 Non
- 456 C'est toujours en cours, je ne perd pas espoir!
- 466 Commencer ce projet vers 30 ans dernier délai pour avoir une chance de se payer un ouvrier à mi temps et l'amortir sur plus d'années.
- 472 Rien
- 474 Faire une formation de 12 mois obligatoire (?) sinon trouver un partenaire agriculteur pour reprendre une ferme avec lui, mon métier est dans la transformation des grains : pain, pâtes...
- 479 M'être mise agricultrice plus tôt
- 480 J'aurais passé un diplôme agricole avant de lancer le projet et pas en même temps
- 481 Non je ne pense pas, c'est long car vu mon âge, pas de subventions donc il faut gagner l'argent et donner le temps nécessaire à cette installation.
- 485 Oui prête refaire la démarche mais pas avec l'installation actuelle
- 487 oui, j'ai beaucoup appris, avec le comptable, le banquier. beaucoup de cédant veulent vendre au dessus de la valeur et au dessus de la rentabilité, même avec un apport important ça n'est pas rentable par rapport au prix de vente! et ils ne veulent pas baisser. et il y a aussi les problèmes avec les intégrateurs qui ne veulent pas s'engager sur plusieurs années.
je ne lâche rien pour le moment, je continue à chercher des exploitations seront vides et abandonnées si ils ne veulent pas baisser leur prix, c'est vraiment triste et dommage.
- 489 Rien
- 496 J'insisterai sur les différents modes de financement.
Je me ferai mieux diriger vers les organismes de financement.
J'ai plutôt été envoyé d'un bord et de l'autre sans réponse précise avec pour conséquence de ne pas pouvoir concrétiser mon installation
- 511 Rien, super expérience
- 514 Je trouve cela dommage de ne pas avoir accès plus facilement à des conseils (on ne sait pas vers qui se tourner) et à des formations agricoles. Je vais essayer de trouver les bons interlocuteurs pour avancer.
- 516 Passer plus de temps avec les conseillers de la chambre d'agriculture afin de bien évaluer les possibilités/conditions entre mes envies et la réalisation concrète du projet.

-
- 517 si c'était à refaire je ferais une formation horticole niveau bac et non pas niveau BEP. Le problème est là. Pour avoir les aides à l'installation il faut un bac ce que je n'ai pas mais par contre j'ai dix ans d'expérience dans le maraichage plus des vendanges plus de l'ostréiculture. Quant j'ai commencé à faire les démarches j'avais déjà 35 ans donc fallait faire vite puisque après 40 ans on ne bénéficie plus de l'aide aux jeunes agriculteurs. Une validation des acquis prend du temps.
- 536 Je choisirai un parcours scolaire agricole dès le lycée.
- 538 Je le ferais 20 ans plus tôt !
- 540 Je me serais orienté plus tôt vers l'agriculture, c'était le métier que je voulais faire enfant. Mais toute ma jeunesse on m'a rassuré que l'on ne vivait pas de ce métier. (mes grands parents étaient agriculteurs)
- 542 Non, puisqu'il n'y a pas le choix.
La chambre d'agriculture n'est pas compétente en installation viticole en Bretagne.
Les 3P et la DJA ne correspondent pas à une installation en viti (ex: lorsqu'il faut sortir un SMIC dans les 4ans alors qu'il faut minimum 4ans avant d'avoir les premiers raisins) c'est absurde.
Toute l'administration est trop lente et trop complexe.
Il y a beaucoup trop de règles, il y a beaucoup trop d'acteurs : Chambre d'agriculture, MSA, FranceAgriMer, Douanes, SAFER, banques, notaires, comptables, juristes, CERFrance, Communauté de commune, Mairie, Département, Région,...
- 548 J'aurais fait des études dans ce domaine. Mais lorsque l'on est Urbain, on ne vous parle pas des métiers de l'agriculture.
- 549 non, j'ai suivi le bon processus, c'était ce qu'il fallait faire. Je n'ai simplement pas encore trouvé de foncier;
- 554 Si je n'avais pas changé de projet, j'aurais souhaité faire des stages.
- 558 Je commencerai plus tôt car tout est long. Plus long que j'imaginai
- 564 Je dirais au cédant que je veux faire de l'agriculture industriel et chimique pour qu'il accepte de me céder ses terres et j'aurais fait mon projet en permaculture sans lui dire.
- 565 Je choisirais mieux mes interlocuteurs.
- 571 Je regrette de n'avoir pas pu être davantage aidée pour ma recherche de foncier.
Je ne pense pas que je pouvais faire les choses différemment. La situation économique d'un porteur de projet ne permet pas d'attendre trop longtemps de trouver du foncier pour s'installer.
- 573 Rien, j'ai fait tout mon possible pour avancer dans ce projet : rencontrer
575 différents interlocuteurs (chambre d'agriculture, CIVAM, maraichers installés...) c'est vraiment le refus du financement de la formation en BPREA qui a mis un terme à mon projet.

	J'aimerais reprendre les terres de mes grands-parents mais comme ils étaient en conventionnelles j'aimerais qu'elles soient reprises par un collectif de producteur (par rapport à la différence de la taille des exploitations entre le conventionnel et le bio) en bio car j'ai été malade toute mon enfance et je suis toujours malade à 40 ans à cause de tous les traitements chimiques que j'ai subis en vivant dans une maison au milieu des champs. J'ai besoin de trouver un collectif comme terre de lien. Il faudrait des structures mettant en contact les personnes qui partagent l'envie de monter ce type de projet en plein développement.
583	pêut être espace test
584	Ne pas chercher à s'installer dans une région où la guerre pour le foncier est trop forte.
586	Donner ma confiance à un agriculteur prétendant vouloir m'aider et qui en fait
587	agit uniquement pour ses intérêts J'aurais osé attaquer ce projet plus jeune et non pas à l'approche de la cinquantaine. J'aurais pris des congés pour suivre des formations et je me serais fait aider pour réussir à bien me focaliser sur un projet et l'étudier à fond au lieu de survoler plusieurs projets.
589	Depuis des mois, je sollicite en vain un conseiller en arboriculture. Il semble qu'on ne pas pas indiqué les bonnes coordonnées.
596	Pour l'instant rien. J'ai les diplômes, l'expérience, il ne manque que le site.
598	participer plus à des "cafés installation" pour rencontrer d'autres candidats sur le territoire
599	Voir plus large au niveau de ma recherche de foncier : hors Bretagne.
607	trouver le foncier est très difficile
612	j'avais regardé pour m'installer dans le Finistère (nous sommes dans le 22), le moment n'était pas idéal ça c'est jouer à pas grand chose. Les propriétaires ont répondu à notre proposition 6 mois plus tard. Plusieurs fois nous avons recherché, approché les cédants, analysé les possibilités, et fait des propositions, sans concrétiser une installation
613	Lancer un projet en étant plus jeune que je ne le suis
615	m'installer sans tout ce bazar "d'aides" à l'installation qui fait vivre plein de monde sur le dos des jeunes
619	Si c'était à refaire, j'irais directement au Québec. Là-bas, la pisciculture est reconnue. La recirculation est tolérée même en organique. L'aquaponie est également autorisée et, contrairement à la France, des dotations d'installation sont possibles.
622	Rien
623	avoir déjà de la famille dans le milieu agricole est un vrai plus (aides, conseils...), ce que je n'ai pas, du coup les barrières à l'entrée sont énormes de plus que l'installation n'est pas simple et l'administratif énorme même quand on est installé (PAC, budget...)
627	J'allégerais les interlocuteurs pour l'installation. Je dématérialiserai la papérasse, à ce jour toutes les signatures quasiment sont papier, les cerfa et autres documents.
628	Pour l'instant, rien
630	Je ferai pareil : j'ai donné la priorité à mon projet de transformation laine, et ça démarre bien. Je ne renonce pas pour autant à une installation en volailles oeuf, mais je suis un peu paralysée par le besoin en financements.

- 638 Passer par une agence
- 641 /
- 644 Je ne sais pas....
- 645 Peut être démarrer sur un potager très varié de quelques ares et agrandir progressivement l'activité de jardinier maraîcher plutôt que de presque installer toute l'infrastructure sans se ménager un espace pour me faire la main verte.
- 647 Je dois trouver une ferme rapidement.
- 648 Je commencerais plus jeune; je m'entourerais mieux et j'aurais plus confiance
- 649 Dans un schéma idyllique, ne pas avoir besoin d'un financement banque qui visiblement ne souhaite pas financer des projets équin même quand le prévisionnel est très bon.
- 654 Que faire sur la lenteur administratif
Et arrêter de faire des formations agricoles qui ont aucun lien avec projet pour juste obtenir un diplôme ça n'a pas de sens!!!
- 658 Il faudrait créer un statut de paysan. Petite exploitation familiale.
- 659 rien :
- Formation CIVAM idée au projet + embauche saisonnier maraichage 7 mois m'ont permis de bien cerner les problématiques du métiers et de me rendre compte que je n'étais pas prêt à franchir le pas au vu de mes problèmes de dos et de mes enfants à charge.

Civilité :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Homme (AO01)	239	50.42%
Femme (AO02)	235	49.58%

Situation conjugale :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Seul.e (AO01)	131	27.64%
En couple (AO02)	340	71.73%
Sans réponse	3	0.63%

iii. Annexe: Résumé

	Diplôme : Master 2 Spécialité : TEAM Actors Spécialisation / option : Agriculture Durable et Développement Territorial Enseignant référent : Catherine Darrot
Auteur(s) : Golzar EBRAHIMI Date de naissance* : 31/12/1991	Organisme d'accueil : Chambre d'agriculture de Bretagne Adresse : Rue Maurice le Lannou 35042 Rennes Maître de stage : Nabila GAIN NACHI
i. Nb pages : Annexe(s) : 3	
Année de soutenance : 2022	
Titre français : « Les freins à l'installation en agriculture en Bretagne (Femmes et hommes) ». Titre anglais : "Obstacles of farming settlement in Brittany (For women and men)".	
Résumé: Chaque année, des centaines de personnes se présentent au PAI (Point d'Accueil Installation) pour mettre en place leur projet d'installation en agriculture. Cependant, certaines personnes ne donnent pas suite après leur premier entretien. La Chambre d'agriculture de Bretagne a constaté que les femmes sont plus nombreuses à abandonner leur projet. C'est ainsi que cette étude a été réalisée afin d'analyser les freins techniques et socio-culturelles à l'installation tout en comparant les hommes et les femmes. Elle permet d'acquérir une image globale du parcours d'installation et les raisons pour lesquelles les femmes rencontrent plus de difficultés.	
Abstract: Every year, hundreds people are willing to set up their agricultural installation project. However, some people do not follow up after their first interview in the House of agriculture. The Chamber of Agriculture of Brittany has noticed that more women abandon their project than men. This study was been conducted in order to analyse the technical and socio-cultural obstacles to installation while comparing men and women. It provides an overall picture of the settlement process and the reasons why women encounter more difficulties.	
Mots-clés : freins à l'installation en agriculture, genre Key Words: Obstacles for farming settlement, gender	

